



## Voter quand on vit en maison de repos Le grand oubli

PAGE 7

### relations

#### L'amitié, ça se cultive

Il y a mille manières de vivre l'amitié, y compris avec quelqu'un du sexe opposé. A chacun de mener sa propre aventure.

PAGE 6

### migration

#### Le regroupement familial

Des mesures pour maîtriser les flux migratoires sont en discussion à la Chambre. Craintes et fantasmes planent sur les débats.

PAGE 3

### cérébrolésions

#### Quand le cerveau cafouille

Emmanuel, Annie, Danièle et Alain souffrent de cérébrolésions. Ils doivent faire le deuil de leur vie d'avant. Témoignages.

PAGE 9

### idées de lectures

#### Un bon bouquin pour l'été

Voici venu le temps idéal pour se plonger dans la lecture, se laisser bercer par une histoire ou séduire par de beaux mots.

PAGE 13



# Derrière la transmission du nom de famille

En Belgique, la plupart des enfants portent le nom de leur père. Mais il y a des exceptions. Un père peut avoir des droits et des devoirs à l'égard de son enfant même si celui-ci ne porte pas son nom.

Pour qu'un homme puisse être considéré comme le père légal d'un enfant et exercer, à son égard, l'autorité parentale qui comprend l'ensemble des droits et des devoirs des parents, il doit être uni à lui par un lien de filiation. Mais le nom n'est pas une condition du lien de filiation. Il en est, au contraire, une des conséquences.

Ce lien de filiation s'établit de deux manières :

> **Si le père biologique est marié à la mère**, il est présumé le père légal de l'enfant, par le simple fait du mariage.

> **Si le père biologique n'est pas marié à la mère**, il doit reconnaître l'enfant pour être son père légal. S'il le reconnaît après la naissance, il doit obtenir l'accord de la mère et celui de l'enfant s'il a plus de douze ans. Une fois qu'il a reconnu l'enfant, il devient son père légal.

### Priorité au nom du père

Dans notre pays, le système de transmission du nom est patrilinéaire, ce qui veut dire que l'on privilégie la transmission du nom du père. Ces

dernières années, plusieurs propositions de loi ont été déposées pour modifier ce système, mais aucune n'a abouti à ce jour.

En règle générale, si l'enfant a un père légal au moment où on lui attribue son nom, c'est-à-dire lors de la déclaration de naissance à la commune, il porte le

nom de son père. L'enfant de parents mariés porte donc toujours le nom de son père.

### Et si les parents ne sont pas mariés?

**Si les parents biologiques de l'enfant ne sont pas mariés**, il faut que le père reconnaisse l'enfant pour pouvoir lui transmettre son nom. Il peut le faire soit avant la naissance, soit au moment de la déclaration de naissance à la commune. Dans les deux cas, l'enfant porte le nom de son père, devenu son père légal par la reconnaissance.

**Par contre, si le père ne reconnaît pas l'enfant**, il porte le nom de sa mère. Si le père le reconnaît plus tard, l'enfant garde en principe le nom de sa mère. Il a donc un père légal, qui a des droits et des devoirs à son égard, mais il ne porte pas le même nom que lui.

Un enfant ne porte pas nécessairement le nom de son père.



© Philippe Turpin/BELPRESS

Toutefois, le père biologique, une fois devenu le père légal, peut demander que l'enfant porte son nom. Pour cela, accompagné de la mère de l'enfant, il doit aller déclarer à la commune qu'ils souhaitent que l'enfant porte le nom

de son père. Cette demande doit être effectuée dans l'année du jour où ils ont eu connaissance de l'établissement de la filiation, et avant que l'enfant ne soit majeur. Si l'enfant est majeur, celui-ci doit donner son accord.

Un enfant majeur peut donc refuser de porter le nom de son père après que celui-ci l'ait reconnu. De même, la mère d'un enfant peut refuser qu'il porte le nom de son père, dans le cas où celui-ci reconnaît l'enfant après la déclaration de naissance.

Il arrive également qu'un homme marié ait un enfant avec une autre femme que son épouse. Dans ce cas, même s'il reconnaît cet enfant, celui-ci porte le nom de sa mère. Cet homme est donc le père légal de l'enfant, mais il ne porte pas le même nom de famille que lui.

En conclusion, un enfant belge porte généralement, mais pas nécessairement, le nom de son père. Mais ce n'est pas parce qu'il porte le nom de sa mère qu'il n'a pas de père légal.

//ASBL DROITS QUOTIDIENS

Références légales concernant la transmission du nom : article 335 du Code civil. Les articles 315 et suivants du Code civil concernent la filiation.



>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

## Solival vous conseille

# Choisir un lift de bain adapté

Vous avez peur de chuter en enjambant votre baignoire ou vous ne pouvez plus en sortir une fois assis dedans ? L'une des solutions est d'utiliser un lift de bain.

Ce type de matériel se dépose dans le fond de la baignoire et peut facilement être enlevé lorsqu'on n'en a pas besoin. L'utilisation du lift est très simple : il suffit de s'asseoir sur l'assise et de pivoter les jambes. Grâce à la commande étanche, l'on descend dans le fond de la baignoire sans effort ni danger (1).

### Les différentes versions

La version classique du lift de bain, commandé électriquement, (photo 1) est proposée avec un dossier amovible. Un lift avec dossier fixe et légèrement incliné est également disponible, avec un prix de moitié inférieur à la version classique. Une version manuelle existe aussi (photo 2) mais demande un effort physique à fournir. Enfin, on peut opter pour un modèle avec une assise longue (photo 3) pour que les jambes restent tendues. Si cela se justifie, un

modèle sur mesure peut être commandé : la hauteur du dossier sera augmentée ou la largeur d'assise élargie.

Par ailleurs, une version a été conçue spécialement pour les enfants (photo 4), évoluant suivant leur âge.

### Les options

Un disque de transfert (pivotant ou glissant) facilite l'installation correcte sur l'assise. En cas de difficultés pour faire pivoter les jambes, il est possible de se faire aider d'un releveur de pied.

Une têtère, une sangle de maintien, un plot d'abduction ou un coussin incliné et/ou des bords latéraux au dossier aident au maintien de la station assise (lorsque le tonus est déficient par exemple).

Un revêtement plus confortable peut être proposé, de couleur bleue ou blanche.

Si le lift doit régulièrement "voyager", le mieux est de le choisir le plus léger possible et facilement démontable et d'acheter un sac de transport, proposé en option.

Si la télécommande classique est trop petite, un modèle plus large est disponible.

Si la baignoire est profonde, des plots rehausseurs peuvent être ajoutés sous le lift.

### D'autres modèles

Il existe deux autres modèles de lifts de bain : un système de toile tendue (photo 5) ou un lift de bain gonflable (photo 6). L'un et l'autre ont l'avantage d'avoir une assise plus "souple" et donc plus confortable. Leur inconvénient : ils sont moins stables et donc déséquilibrants. Le lift gonflable peut être installé dans une baignoire d'angle, contrairement à tous les autres modèles proposés ! Il est aussi le plus léger.

### Des interventions financières

Des interventions pour l'achat d'un lift de bain peuvent être accordées sous certaines conditions aux personnes qui sont inscrites à l'AWIPH (en Wallonie) et à Phare (en Région bruxelloise). Le mieux est de se renseigner auprès de son bureau régional.

### Pour faire son choix...

Les lifts de bain peuvent être essayés dans l'une des salles d'essais et d'apprentissage de Solival Wallonie-Bruxelles (voir ci-contre). Vendus en bandagisterie, ils peuvent également y être testés. La Mutualité chrétienne dispose de bandagisteries qui offrent des réductions avantageuses à ses membres (2).

Il faut fournir au vendeur les dimensions intérieures de la baignoire (largeur, longueur et profondeur) ainsi que la largeur des rebords. Les lifts de bain sont conçus pour supporter une charge maximale. Il est donc parfois nécessaire d'indiquer son poids !



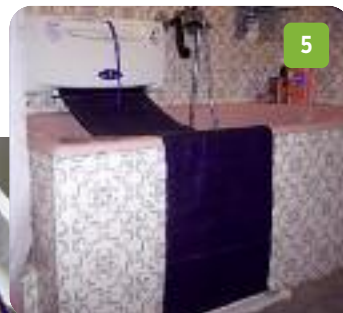
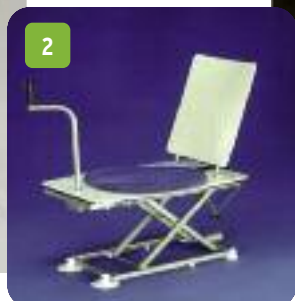
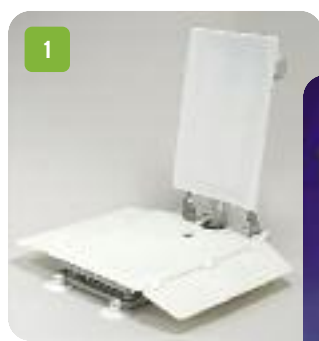
**SOLIVAL WALLONIE-BRUXELLES** est à votre service tous les jours ouvrables de 9 à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte aux Cliniques universitaires de Mont-Godinne - 5530 Yvoir

Une autre salle existe aussi à Thuin.

Tél. : 070/22.12.20  
e-mail : [info@solivalwb.be](mailto:info@solivalwb.be)  
[www.solivalwb.be](http://www.solivalwb.be)

(1) Le lift fonctionne grâce à une batterie (à recharger) qui, par sécurité, ne laisse descendre la personne que s'il est assez puissant pour la remonter !  
(2) Plus d'infos au 0800 10.9.8.7.





A suivre...

## Avec ou sans famille

Si le pays se languit d'un gouvernement fédéral, certaines thématiques continuent de se frayer un chemin dans les arcanes politiques du pays. C'est le cas du "regroupement familial". Cette possibilité pour une famille de se (re)constituer par-delà les frontières, de se (re)trouver dans le pays d'accueil d'un de ses membres, migrant. Un enfant viendra rejoindre ses parents ou vice-versa. Un conjoint, son épouse ou vice et versa.

De tels rattachements existent de longue date. En Belgique, les jeunes hommes marocains ou turcs, pour la plupart incités dans les années 60 à venir travailler dans le plat pays, ont été rejoints par leur femme et leurs enfants. Naturellement ! Comme une conséquence évidente. Depuis l'arrêt de l'immigration de travail organisée, en 1974, "le regroupement familial est de loin la forme la plus répandue d'immigration légale en Belgique", indique un rapport de la Fondation Roi Baudouin (1). Il concerne plus de la moitié des demandes de permis de séjour. C'est là la raison principale de l'intérêt que lui portent certains responsables politiques en recherche de mesures rutilantes sur le terrain de l'immigration. La limitation des "flux" est un sujet porteur, d'autant qu'il se mue trop souvent - en réceptacle des mal-êtres de toute nature. Dans ce contexte-là, l'étranger n'a pas bonne presse. Même si, observe également la Fondation, en examinant de plus près le regroupement familial, "on assiste aussi à une augmentation du nombre de Belges autochtones (entendez : Belges de naissance, et non par naturalisation) qui épousent une personne résidant à l'étranger".

### Musculations dans l'hémicycle

De récents débats entre députés pour modifier les règles du regroupement familial ne semblent pas avoir été épargnés par "les relents populistes et racistes", comme les qualifie le Moc (Mouvement ouvrier chrétien). Mais de quoi ont-ils débattu ? Les partisans de la révision (MR, N-VA, Open VLD et CD&V) se sont inscrits dans une volonté de durcissement des critères pour accéder au regroupement familial. Ceci afin d'éviter ce qu'ils qualifient d'abus : des familles qui se retrouvent à "charge de la collectivité". Les projets de modification de la loi, débattus en Commission de l'intérieur de la Chambre, ont reçu un mauvais bulletin du Conseil d'Etat. Cet organe, qui émet des avis quant à la régularité des dispositions politiques, a estimé anticonstitutionnels les aménagements proposés (avis du 4 avril). En cause ? Entre autres, un effet discriminatoire. En effet, les Belges devraient attester - parmi d'autres critères - de revenus minimums équivalents à 120% du revenu d'intégration (ex-minimex) pour prétendre au regroupement familial, tandis que les autres citoyens de l'Union européenne pourraient se limiter à prouver un équivalent de 100%. Quand des Etats membres de l'Union européenne réservent à leurs propres ressortissants un traitement moins favorable qu'aux ressortissants d'autres Etats membres en séjour dans leur pays, on parle de "discrimination à rebours", explique le Centre pour l'égalité des chances, qui plaide plutôt pour l'examen au cas par cas de ces conditions matérielles. "Interpellant", affirme le Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) qui perçoit derrière cette mesure une atteinte aux citoyens belges d'origine marocaine ou turque. Nouveaux débats à la Chambre, le 26 mai dernier et échanges "musclés" en séance plénière cette fois. La modification de la loi y est adoptée, dans le sens d'un durcissement des critères.

### Trop bonne, la Belgique ?

La Belgique serait-elle tellement laxiste en matière de regroupement familial ? Ce n'est pas

l'avis du Ciré. L'affirmer, c'est méconnaître les mécanismes en vigueur pour lutter contre les abus, indique l'association (2). Et d'énumérer les garde-fous : la légalisation nécessaire des documents, les enquêtes des postes consulaires, la possibilité d'annulation de mariages conclus à l'étranger, la possibilité de retrait de séjour au cours des deux premières années en cas de rupture de la vie familiale (la troisième année s'il y a des éléments de complaisance), la possibilité de retrait de séjour à tout moment en cas de fraude, l'âge minimum des époux ou partenaires, l'exigence d'un logement suffisant, l'affiliation à une mutualité... Se marier et vivre avec la personne que l'on a choisi n'est pas si simple. Et les vérifications administratives fourmillent déjà. Pourquoi, dès lors, en ajouter ?

D'une manière générale dans les débats touchant à la migration, Le Ciré regrette "la diffusion d'informations tronquées qui renforcent les peurs non fondées et entretiennent des fantasmes sécuritaires". L'approximation serait bien trop souvent de mise. Quand on crie à l'afflux des demandeurs d'asile. Ou quand on parle de "nationalité bradée". Le Ciré entend contrecarrer ces idées simplistes et renvoyer à une mise en perspective plus large. C'est, par exemple, à la lueur des vingt dernières années que l'association demande d'analyser le nombre de demandes d'asile. La situation actuelle n'a alors plus grand chose d'anormal ou d'ingérable.

Ainsi, avant d'aller crescendo dans les mesures visant à restreindre le droit au regroupement familial, le Ciré estime qu'il y aurait lieu d'évaluer les réformes précédentes, prises voici à peine quatre ans, en 2006 et 2007.

Une évaluation, le Centre pour l'égalité des chances, en réclame également. "Pour parler sans détours : la réglementation en matière de migration est devenue un ensemble extrêmement complexe et inaccessible, qui n'a jusqu'ici jamais été examiné dans son ensemble". Les instruments sont-ils cohérents ? Permettent-ils d'atteindre les objectifs qu'ils visent ? Questionne le Centre, parlant d'un climat politique et social chargé. Et voilà peut-être que l'on entrevoit une interrogation fondamentale : quel est l'objectif ? Accueillir un peu, beaucoup... ? Filtrer un peu, beaucoup... ? Rassurer un peu, beaucoup... ? Ménager le portemonnaie, le vivre-ensemble ?

"La migration n'est résolument pas claire, ni prévisible, lit-on sous la plume du Centre pour l'égalité des chances : c'est une question qui nous confronte avec des situations de crises humaines, avec notre propre identité, avec des questions comme la viabilité de l'Etat providence et l'évolution démographique sur le continent européen... Nous devons éviter de nous laisser aller aux démonstrations musclées. Le respect des droits fondamentaux doit rester notre priorité". (3) Ainsi en va-t-il du regroupement familial. N'est-il pas d'abord la mise en pratique d'un droit fondamental, celui de vivre en famille ? Il est assurément bien autre chose qu'un outil de gestion des flux migratoires, comme d'aucuns semblent le considérer.

// CATHERINE DALOZE

En marge...

## Le marché et l'accès aux soins

L'hebdomadaire flamand "Knack", en son édition du 26 mai dernier, publiait une information qui rend perplexe : le Voka, organisation du patronat du nord du pays, se dote d'une instance destinée à promouvoir une politique de santé inspirée par la recherche de marchés à conquérir plutôt que par le service à rendre à la population. Le patient devient un client. Dans le sillage du développement pris par la biogénétique, les entrepreneurs du Voka voudraient utiliser la bonne réputation de notre système de santé comme tremplin vers les marchés étrangers. L'ambition est de mobiliser, dans cette perspective, tous les acteurs de la santé sous l'égide d'une "Voka Health Community".

Il est vrai que les progrès de la recherche en biogénétique suscitent la création d'entreprises innovantes qui fournissent de bons moyens thérapeutiques. De même d'ailleurs, par leur dynamisme, les laboratoires des firmes pharmaceutiques mettent au point des médicaments précieux pour la santé. Mais précisément, l'expérience nous a appris que la communauté doit se doter des moyens de discerner, parmi les médicaments mis sur le marché, ceux qui constituent un réel progrès thérapeutique.

Certaines techniques de marketing utilisées par des firmes pharmaceutiques auprès des médecins prescripteurs ont engendré des dérives qu'il faut combattre. Ce qu'on appelle pudiquement la loi du mar-

ché de l'offre et la demande sert aussi d'alibi aux cliniques qui débauchent certains médecins spécialistes à coups d'honoraires surfaits, mettant ainsi en difficulté d'autres hôpitaux et leur patientèle.

Le rappel de ces quelques faits n'a pas pour but de dénigrer de jeunes entreprises performantes ni de jeter la suspicion sur toute l'industrie pharmaceutique ou sur la grande majorité de nos hôpitaux. La question est de savoir si la conduite d'une politique qui veut rendre accessibles des soins de qualité à toute une population est compatible avec les pratiques du commerce de marchandises.

Si dans l'ensemble, nous pouvons être satisfaits de notre système de santé, nous le devons notamment à un encadrement légal, à une négociation régulière entre mutualités et prestataires de soins. Une planification systématiquement mise à jour tant des établissements de soins que des équipements techniques lourds s'est révélée nécessaire pour éviter les gaspillages. L'exemple des Etats-Unis est éclairant. Il a fallu la combativité persévérante de Barak Obama pour infléchir le système américain qui, malgré un coût global très élevé, excluait d'un accès aux soins plusieurs dizaines de millions de citoyens. Barak Obama a dû affronter l'opposition scandaleusement agressive des défenseurs inconditionnels du libre marché en matière de santé.

// DESIRÉ VÍHOUX

## TROP MALADE POUR ÊTRE ASSURÉ ?

Pas pour nous. À la Mutualité chrétienne, si vous êtes hospitalisé, vous êtes automatiquement couvert. Même en cas de maladie grave ou préexistante.



La solidarité, c'est bon pour la santé.

Infos sur l'Hospî solidaire au  
0800 10 9 8 7 ou sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

Astuces  
pour une vie  
plus magique...

Un arc-en-ciel ou  
comment rassembler  
mes sept ingrédients vitaux

Et si l'on dessinait notre arc-en-ciel personnel ? Celui qui rassemblerait les sept ingrédients indispensables à notre équilibre, notre harmonie, notre épanouissement. En pensant non pas à notre vie actuelle, mais à soi en profondeur.

Déjà nous saisissons papier, crayons de couleur et nous traçons la courbe violette, celle qui symbolise notre ingrédient le plus nécessaire. Par exemple création, nature, sport. Nous notons le mot dans la bande colorée. Et ainsi de suite.

Nous voici donc devant notre arc-en-ciel et ses sept coloris. Maintenant nous allons le comparer avec notre vie présente. Il y a adéquation ? Alors c'est le grand bien-être ! Il y a de légers décalages ? Donc certains ingrédients sont à revoir (ou leur ordre), non pas sur le croquis mais dans notre réalité ! Il y a d'énormes différences ? Ou les deux sont en contraste total ? C'est l'occasion ou jamais de nous poser des questions essentielles. Les choix que nous avons faits ont-ils été les bons ? Ou plutôt ceux qui nous conviennent vraiment ? Ont-ils été choisis à 100% ? Y eut-il certaines interférences, influences ou même conditionnements ? Quoi qu'il en soit, ces différences vont nous faire réfléchir en profondeur. Et déclencher peut-être une remise en question. On va opérer des ajustements, des changements. Par exemple, on décide de pratiquer à nouveau tel sport. Nos réflexions peuvent même entraîner un grand chambardement. Une grande révolution vers un mieux-être personnel. En veillant à ce que notre entourage bénéficie lui aussi de ces modifications.

Bref, tout accomplir pour être en adéquation avec soi. Alors nous éprouverons ce sentiment de justesse, nous nous sentirons pleinement nous-mêmes, à notre place, et cela rejallira sur les autres. Nous diffuserons notre authenticité, notre lumière. Nous serons arc-en-ciel.

// ÉVELYNE WILWERTH

(1) "Le regroupement familial en Belgique : les chiffres derrière le mythe", janvier 2011. Téléchargeable sur [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).

(2) "Déconstruction d'une manipulation de l'information", février 2011. Téléchargeable sur [www.cire.be](http://www.cire.be).

(3) "Migration". Rapport annuel 2010 du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.



> Déclaration fiscale simplifiée et handicap

Quelque 725.000 citoyens ont reçu ou vont recevoir une proposition de déclaration fiscale simplifiée. Si les données sont correctes, le contribuable ne doit faire aucune démarche.

Au vu des premiers envois, il apparaît que dans certains courriers, la notion de handicap ait été oubliée, pour le déclarant ou son conjoint. L'oubli ne sera pas rectifié automatiquement par l'administration. C'est au contribuable de communiquer au service de taxation les éléments à ajouter via la feuille réponse jointe au courrier, ceci jusqu'au 30 juin prochain.

Les personnes concernées doivent vérifier leur proposition de déclaration car, sans réaction de leur part, les données seront considérées comme correctes et l'imposition sera calculée sur cette base.

> Aînés : appel à enquête

En partenariat avec la Mutualité chrétienne, l'UCP, mouvement social des aînés lance une enquête sur le thème "Pension et Qualité de vie". Son but: appréhender objectivement la qualité de vie des pensionnés au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de leurs réalités socio-économiques. Les paramètres retenus sont très divers: revenus, dépenses en matière de logement ou de soins de santé, domaines de privation, etc. Des formulaires de participation sont disponibles au 02/246.46.73 et sur [www.ucp-asbl.be](http://www.ucp-asbl.be). Possibilité, de compléter un formulaire en ligne sur [www.ucp-asbl.be/pension](http://www.ucp-asbl.be/pension).

> Chants ouvriers

A l'occasion du centième anniversaire de l'Exposition internationale de Charleroi, le Centre Jeunes Taboo lance un concours original. Il s'agit d'adapter les chants ouvriers d'autrefois à n'importe quelle "sauce" musicale plus contemporaine. Le concours est ouvert à tout musicien, amateur ou confirmé, sans limite d'âge et tous genres musicaux confondus. Le Festival de la chanson ouvrière se tiendra en octobre prochain. Clôture des inscriptions le 15 juillet.

INFOS: [WWW.FESTIVALCHANSONOUVRIERE.BE](http://WWW.FESTIVALCHANSONOUVRIERE.BE) OU [TABOO@BRUTELE.BE](mailto:TABOO@BRUTELE.BE) - 071/64.13.07.

> Une aide pour arrêter de fumer

Parmi toutes les bonnes résolutions qu'on peut prendre pour préserver sa santé - manger sainement, faire du sport..., il est établi que c'est arrêter de fumer qui a le plus d'impact sur le risque cardio-vasculaire. Pour aider le fumeur motivé à se détacher du tabac, un remboursement spécifique des consultations d'aide au sevrage a été instauré il y a deux ans. Le remboursement est de 30 euros pour la première séance et de 20 euros lors des rendez-vous suivants (30 euros pour les femmes enceintes), avec un maximum de huit contacts sur deux ans.

Ainsi, entre octobre 2009 et décembre 2010, plus de 13.000 prestations ont été attestées pour les membres de la Mutualité chrétienne. Et près de 18,5% des patients ont effectué ce sevrage avec leur médecin généraliste ayant suivi une formation agréée en tabacologie.

La Société scientifique de médecine générale rappelle que le médecin traitant est l'interlocuteur tout désigné pour qui veut s'arrêter de fumer.

INFOS: TABAC STOP : 0800 111 00 - [WWW.TABACSTOP.BE](http://WWW.TABACSTOP.BE)

Logement  
Une garantie très peu "béton"

Cherchez le lien: la garantie locative, d'un côté. La chute du gouvernement Letermé, de l'autre. Il existe pourtant bel et bien. Le Service de lutte contre la pauvreté, qui émane du Centre pour l'égalité des chances, le rappelle à sa façon.



© Aude Vanthienen/Belpress

Les associations actives dans le secteur de l'accès au logement sont dépitées. La loi est inefficace en matière de garanties locatives. Ce constat se traduit par une réalité bien tangible pour des milliers de personnes, particulièrement celles qui ont un revenu modeste ou disposent d'un statut particulier: chômeurs, bénéficiaires du revenu d'intégration, etc. De quoi s'agit-il?

En 2007, le législateur avait voulu faciliter l'accès financier au marché locatif. Trop de gens, en effet, lorsqu'ils veulent louer un nouveau logement, doivent rassembler une somme (la garantie) équivalant à plusieurs mois de loyer, alors que la garantie du précédent logement n'a souvent pas encore été remboursée et qu'il faut déjà payer le premier mois de loyer. Trop de propriétaires, par ailleurs, prétextent un logement "déjà loué" lorsqu'ils s'aperçoivent que le candidat locataire émerge au

CPAS ou éprouve des difficultés financières.

Justifié? "Il s'agit très clairement d'une discrimination, estime Anne Leclercq. Basée sur des préjugés. Ce n'est pas parce qu'on dispose de revenus modestes qu'on a nécessairement des difficultés pour payer. Cela arrive aussi avec des gens aux revenus plus confortables". Pour corriger ces défaillances, la loi avait prévu de limiter la garantie à deux mois de loyer ou, lorsque le paiement mensuel de ladite garantie était étalé sur trois ans (maximum), à trois mois. En outre, un formulaire neutre était censé "masquer" les difficultés financières du demandeur ou le fait qu'il se fait aider par le CPAS.

Las! Des associations comme les Equipes populaires, le MOC ou la Ligue des Familles, ont constaté que les banques ne jouent pas le jeu, réclament des frais de dossier exorbitants pour la constitution d'une garantie locative ou imposent des conditions non prévues par la loi. Autres illégalités ou contournements observés sur le terrain, preuves à l'appui: l'exigence de garanties payées de la main à la main (illégal depuis 1984) ou la négation même de l'existence de ces formulaires neutres.

Relayant les constats des associations de terrain, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale réclame la création d'un "fonds central des garanties locatives", sorte de mutualisation de la garantie locative. Toutes les garanties y seraient versées. Les personnes qui auraient des difficultés pourraient y réclamer de l'aide pour un préfinancement. Les déclarations de politique régionale, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, évoquent déjà cette piste. Mais elle n'a jamais été concrétisée. Quant à l'évaluation de la loi de 2007, elle a été postposée, puis entermée avec la chute du gouvernement fédéral. Pas de quoi inciter à l'optimisme. //PH.L.

Coiffeur Futé  
Gare aux produits cosmétiques!

Manipuler des produits de coiffure n'est pas sans danger pour la santé des travailleurs et celle de la clientèle. Le site [coiffeurfute.be](http://coiffeurfute.be) livre des conseils pratiques pour les utiliser en toute sécurité.

Colorations, permanentes, mèches, shampoings décolorations, lissages...: les produits cosmétiques sont utilisés quotidiennement dans les salons de coiffure.

La sécurité de tous les produits pouvant présenter des risques doit être évaluée avant leur mise sur le marché. Mais ils ne sont sûrs que s'ils sont utilisés avec les précautions nécessaires pour limiter le contact irritant avec la peau et éviter ainsi des problèmes cutanés. Par ailleurs, certains produits peuvent provoquer des réactions allergiques. D'après différentes études, 6 à 24% des coiffeurs seraient allergiques à l'un des composants indispensables des tein-



© Nicolas Le Querre/Belpress

tures capillaires. Et pour les clients, une étude danoise indique que 5% des personnes qui se sont déjà teint les cheveux ont eu des réactions de type allergique.

Une nouvelle campagne et un site web ([www.coiffeurfute.be](http://www.coiffeurfute.be)) rappellent aux coiffeurs les précautions élémentaires à prendre quand ils travaillent avec des produits potentiellement à risques comme les produits pour co-

Canicule  
Les jeunes à la rescousse

Le plan "vagues de chaleur et pics d'ozone" cible, pour l'été qui s'annonce, un public toujours plus vaste. Tout semble prêt pour gérer une éventuelle crise. Quant à s'attaquer aux racines du mal...

Le printemps chaud et sec a déjà eu pour effet de réduire en poussières les deux plus grandes réserves naturelles du pays (Hautes Fagnes et Kalmthout), laissant présager le scénario d'épisodes caniculaires répétés durant les décennies à venir. En matière de santé publique, les autorités sont à cran depuis plusieurs années (depuis l'été meurtrier de 2003, en fait), ce qui ne les empêche pas d'affiner, été après été, les stratégies anti-ozone et pics de chaleur.

Ainsi, depuis le 15 mai dernier, une série de nouveaux groupes cibles viennent s'ajouter aux publics traditionnellement visés par les campagnes de sensibilisation aux effets de l'ozone et de la chaleur sur la santé (aînés, jeunes enfants et personnes hospitalisées ou en soins ambulatoires). Il s'agit, en Fédération Wallonie-Bruxelles (la nouvelle appellation de la Communauté française), des sportifs, des organisateurs d'événements culturels et sportifs, des parents et du personnel des structures d'accueil pour jeunes enfants, plaines de jeux, centres de vacances, etc.

Le plan prévoit d'abord de rappeler les conseils élémentaires: boire plus que d'habitude, protéger sa peau, s'habiller en conséquence, limiter les efforts physiques... Des fiches conseils sont dispensées aux personnes-relais. Et, selon le degré de gravité de la situation (jugé par les météorologues et la cellule Celine, spécialisée dans le suivi en temps réel des polluants), elles seront informées par des messages automatiques. Tout particulier peut également recevoir ces messages d'alerte, gratuitement, en s'inscrivant sur le site [airclimat.wallonie.be](http://airclimat.wallonie.be).



© Jean-Marc Quinet/Reporters

Autre nouveauté, cette année, au sud du pays: en cas d'alerte à la canicule ou à l'ozone, les jeunes de l'opération "Eté solidaire" pourront voir réorientées leurs missions d'utilité publique pour le compte des communes, CPAS et sociétés de logement, en attachant plus d'importance - par exemple - à la distribution d'eau. Des "maraudes" d'éducateurs pourront être organisées vers les personnes vivant à la rue ou dans un habitat très précaire.

Toutes ces mesures sentent bon la préparation, la prévention et la sensibilisation. On peut souhaiter que la même énergie gagne les autorités pour s'attaquer aux racines de la pollution, y compris lorsque celle-ci s'avère plus diffuse et hors épisodes extrêmes. Car ces moments-là, martèlent les spécialistes de santé publique, entraînent également de très nombreux accroc de santé, légers ou sévères.

loration et pour permanente: respecter scrupuleusement le mode d'emploi, consulter la liste des ingrédients du produit en cas d'allergie, ne jamais appliquer de produits cosmétiques sur une peau ou un cuir chevelu lésé, utiliser des gants de protection, éviter de porter des bijoux aux mains, ne pas mélanger plusieurs produits, à moins que cela ne soit indiqué par le fabricant, respecter strictement les dosages préconisés et les temps de pause, veiller à une bonne hygiène de

travail, etc. En tout, 15 règles d'or à suivre scrupuleusement pour une utilisation sûre de ces produits capillaires.

L'objectif de "Coiffeur futé" est d'être une référence en matière de bonnes pratiques pour les coiffeurs et les jeunes en apprentissage du métier. "En étant mieux informés sur les risques spécifiques des produits cosmétiques, ils pourront les manier de manière réellement responsable, afin de protéger leur santé et celle de leurs clients", assure le CRIOC, l'un des partenaires de ce site d'information qui comporte aussi une intéressante foire aux questions.

// JD

>> Infos: [www.coiffeurfute.be](http://www.coiffeurfute.be). La campagne "Coiffeur futé" est le fruit d'une collaboration entre le SPF Santé publique, le CRIOC, l'Association Belgo-Luxembourgeoise des producteurs et distributeurs de cosmétiques et l'Union des Coiffeurs belges.



## Médecine douce L'homéopathie sur la sellette

Selon le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), l'homéopathie ne repose sur aucune base scientifique. Sans nier son succès auprès des patients, ses experts recommandent de ne pas la faire rembourser par l'assurance soins de santé obligatoire. Une position qui ne manque pas de réanimer le débat sur l'efficacité de cette discipline.

Il en va des médecins comme des enseignants. Nous passons tous dans leurs mains, un jour ou l'autre, pour un temps plus ou moins long, et ils marquent peu ou prou notre vécu, voire notre destinée. C'est donc toujours au travers d'un prisme très personnel, marqué par nos expériences propres, que nous analysons "la" Médecine ou "l'"Enseignement et, de là, les médecins et les profs.

Toute tentative d'objectiver l'efficacité d'une discipline est donc a priori bienvenue. C'est ce qu'a tenté de faire le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) au sujet de l'homéopathie, à la suite d'une évaluation de l'ostéopathie, de l'acupuncture et de la chiropractie. Après avoir passé en revue la littérature scientifique internationale, cet organisme d'intérêt public qui conseille les déci-

deurs politiques estime qu'"il n'existe pas la moindre preuve scientifique que l'homéopathie est efficace". Lorsque des effets positifs sont constatés, commente le KCE, c'est en raison de l'effet placebo, c'est-à-dire que l'effet physiologique favorable, bien réel, est le produit des attentes du patient et du thérapeute (ils sont 340 homéopathes enregistrés à officier actuellement dans le pays). Le KCE souligne aussi qu'il n'existe aucune preuve démontrant que les préparations homéopathiques sont plus efficaces que l'eau distillée. Néanmoins, estimées sans effets secondaires, elles ne comportent aucun danger. Il estime, enfin, que la discipline ne doit être exercée que par des médecins (pour garantir, notamment, un diagnostic correct et réalisé à temps) et ne doit pas être remboursée par l'assurance soins de santé obligatoire (1).

Les homéopathes contestent vivement cette vision des choses (2). Ils estiment que la méthode sur laquelle reposent ces évaluations scientifiques (le test dit "en double aveugle") ne peut tenir compte correctement de la spécificité de leur discipline. Celle-ci, en effet, envisage moins la maladie elle-même que le patient dans sa globalité et, notam-



© Laurent Caro/Beinpress

ment, ses déséquilibres énergétiques de même que des liens sous-jacents entre des symptômes de natures très diverses. L'homéopathie peut donc aboutir à prescrire, pour une même affection, des remèdes qui varient fortement selon la personne soignée. Ses praticiens évoquent également le statut universitaire acquis par leur discipline dans certains pays d'Amérique latine, regrettant la frilosité de l'approche européenne. Ils estiment que l'effet placebo ne peut expliquer la guérison de très jeunes enfants ou, dans le cas de l'homéopathie vétérinaire, d'animaux. Enfin, ils soulignent tout particulièrement l'efficacité de leur approche dans les maux récidivants dont la médecine classique (allopathique) ne vient pas nécessairement à bout : allergies, bronchites, vaginites, cystites, etc.

Que penser de ce énième rebondissement du débat sur l'une des médecines "alternatives" les plus sollicitées par les patients (6 % des Belges y ont eu recours en 2009, estime le KCE) ? Tout d'abord, ce paradoxe : tout en reconnaissant la puissance de l'effet placebo, y compris en ho-

méopathie, le KCE ne plaide pas – c'est un euphémisme – pour un plus grand soutien à l'homéopathie. Ensuite, les homéopathes se prévalent de très faibles prescriptions d'antibiotiques et d'autres médicaments parfois très coûteux pour la collectivité, évoquant notamment les phénomènes de résistance bactérienne. Le KCE estime que cette "sous-prescription" reste à prouver. Qu'attend-on, dès lors, pour étudier plus avant cette question dans un "système" médical où tout peut être mis en statistique, évalué, contrôlé ? De plus, si

l'homéopathie n'a pas le monopole de l'écoute attentive (couramment près d'une heure de consultation!), elle a le mérite de s'interroger davantage sur les racines d'un mal que sur ses manifestations de surface. Dans ce sens, elle invite le patient - s'il en a l'envie et la capacité (mais aussi les moyens!) - à une réflexion sur son style de vie. Enfin, si son succès en termes de fréquentation n'est en rien un gage d'efficacité, elle a aussi le mérite de questionner la notion de "preuve scientifique" dans un monde attaché - enchaîné ? - à la notion de certitude. Rien que pour cela, on aimerait voir, parfois, le monde de la médecine raisonner davantage en termes de complémentarité et de curiosité réciproque, voire d'humilité face aux savoirs (en évolution perpétuelle), qu'en termes d'exclusivité, voire de dédain.

// P.H.L.

(1) Actuellement, seule l'assurance complémentaire mutualiste intervient, à certaines conditions, jusqu'à un certain montant.

(2) Réécouter, notamment, "Le Forum de Midi", 27 mai, RTBF (La Première)

## Ecoles Santé et développement durable

"Ecole 21" rassemble... 21 écoles belges et françaises. Leur point commun : avoir mis la santé et le développement durable à leur agenda. Elles viennent de se rencontrer pour la première fois et ont bien l'intention de faire des émules.



© Ecole 21

Les premières "Ecole 21" ont officialisé leur engagement dès fin 2009 en signant une charte. Un triple engagement en fait. Premièrement, intégrer la démarche de développement durable et de promotion de la santé dans tous les aspects du projet d'établissement, c'est-à-dire d'un point de vue pédagogique, mais aussi dans la gestion sociale, économique et environnementale de l'établissement. Deuxièmement, améliorer la qualité de l'environnement et porter attention au bien-être et à la santé des élèves et de la communauté éducative et locale. Et, troisièmement, travailler dans un processus participatif.

Ainsi désormais, à l'école communale de Strée, on se soucie d'alimentation équilibrée et on est vigilant aux bruits. La démarche a donné lieu à un jeu de société intitulé : "Les fruits bruyants". Pour le directeur de l'école, Jean-Luc Hannoteau, "il est important de partir du vécu des enfants, de leurs pratiques et de leurs questions. Ce sont autant de façons de les motiver et d'assurer une belle vie au projet". L'école de la Sainte-Union de Tournai, elle, ajoute à la thématique de l'alimentation celles des assuétudes et du sport. Les jeunes se sont notamment lancés dans l'avenue d'un triathlon. En province de Namur et de Luxembourg, des écoles

ont procédé à la récupération de tonnes de cannettes, à la création d'un allume-feu écologique (Athus) ou à la comparaison des procédures de tri sélectif belge et français (Cul-Des-Sarts).

"Une des qualités du projet Ecole 21, explique une infirmière attachée au Collège de Signy l'Abbaye (France), c'est qu'il fait ricochet à la maison. Les élèves disent y être davantage soucieux d'une bonne gestion de l'énergie et de l'eau, par exemple".

Ecole 21 s'inscrit dans un des axes de travail du programme Interreg IV "Génération Santé" qui mobilise six régions et provinces de Belgique et de France. En Belgique, les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg participent au projet. En France sont partantes le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Champagne-Ardenne. "Génération Santé" se penche sur la santé des juniors et des seniors, et entend mettre sur pied un pôle de compétence transfrontalier en santé publique.

Le projet "Ecole 21" est un projet-pilote amené à s'étendre. "Pour nous, le défi, explique Philippe Lorenzo, de l'Observatoire régional de la santé et du social en Picardie et cheville ouvrière du projet, c'est d'aboutir à l'élaboration d'un référentiel et à des recommandations de bonnes pratiques pour des écoles qui ne sont pas encore Ecole 21". Pour fin 2012, ce travail de synthèse sur les facteurs qui facilitent ou freinent la mise sur place d'une "Ecole 21" devrait être terminé. Sa diffusion sera alors assurée par les provinces et régions belges et françaises.

// V.J.

>> Plus d'infos auprès de l'Observatoire de la santé du Hainaut - 065/87.96.25.



© Ecole 21

en bref

### > Banques et armes

La Belgique fait traditionnellement partie des pays précurseurs en matière de lutte contre les bombes à sous-munitions et les mines. Elle pourrait toutefois perdre cette réputation, hésitant à mettre complètement en œuvre certaines législations. IKV Pax Christi et Netwerk Vlaanderen présentent un rapport qui fait le point des 166 banques européennes, notamment belges, qui continuent à soutenir cette production d'armements ou qui, au contraire, s'en dégagent.

INFOS : 02/201.07.70 - WWW.NETWERKVLAANDEREN.BE

### > Inégalités



Le progrès social ? Oubliez-le ! Les Equipes populaires viennent de publier un dossier expliquant les mécanismes par lesquels cet idéal d'après-guerre est

aujourd'hui mis à mal par la financiarisation de l'économie. En fait, la Belgique a progressivement glissé d'une économie à finalité sociale vers une économie qui considère le progrès social comme un frein à la croissance. Au-delà de ce constat, le dossier, publié dans la revue Contrastes, propose des mesures concrètes pour réduire l'inégalité croissante des revenus et renforcer le rôle correcteur de l'impôt.

INFOS : 081/73.40.86 - WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE

### > Enfants hospitalisés

Le site Internet d'Hospichild, qui s'adresse prioritairement aux parents d'enfants hospitalisés, vient d'être complètement rénové. Son but est d'offrir des informations non médicales aux familles concernées : aspects financiers, emploi et congés, scolarité de l'enfant hospitalisé, associations d'aide, gestion du retour à domicile, etc. Il offre une galerie de photos et de films et invite à la participation des internautes.

INFOS : WWW.HOSPICHILD.BE

### > Gardiennage de maison

Taxistop, à côté du service de covoiturage qui a fait sa réputation, a développé un système de gardiennage de maisons. Des gardiens bénévoles habitent la maison durant l'absence des propriétaires, veillent sur le jardin, les animaux de compagnie éventuellement. La cotisation au service s'élève à 12,50 euros/an. Les gardiens doivent également s'acquitter de 45 euros/an afin d'accéder à une liste de maisons à garder (assurance type responsabilité civile incluse) et les propriétaires de 60 euros (frais de dossier compris). Le service est de plus en plus populaire, il compte plus de 1.000 abonnés.

INFOS : WWW.GARDIENNAGEMAISON.BE

### > Manger belge

Découvrir des produits méconnus, des productions artisanales et apprendre à connaître les trésors de sa région en favorisant les circuits courts, c'est ce que propose le site mangerbelge.be. Une invitation à remplir son panier de victuailles d'une autre manière. On y trouve des dossiers thématiques, des recettes (proposées par des particuliers), une localisation géographique des producteurs locaux.

VOIR : WWW.MANGERBELGE.BE



## Psychologie

Durant l'enfance comme à l'âge adulte, nos amis partagent nos moments les plus intimes de joie comme de peine. Des liens uniques à cultiver pour l'apaisement, le bonheur qu'ils nous procurent. Mais comme l'amour, l'amitié peut nous faire souffrir, nous décevoir, et même se briser.

## Les amitiés, saveurs de la vie

**"U**n ami, c'est quelqu'un à qui l'on peut se confier, parler sans tabous, rigoler, se changer les idées, partager des activités, des passions, des valeurs". "C'est une personne sur laquelle on peut compter en toutes circonstances, même dans les coups durs". "Mon amie, c'est la seule personne avec laquelle je peux vraiment être moi, qui m'accepte comme je suis". "Entre amis, les échanges sont riches, intenses, vrais".

Ces quelques paroles mettent en relief des dimensions importantes de l'amitié : l'entraide, la confiance réciproque, la complicité, le partage, la présence, la constance, la sincérité... D'une manière plus formelle, Jean Maisonneuve, auteur de "Psychologie de l'amitié" (1), décrit l'amitié comme "un lien de bienveillance et d'intimité entre deux (ou plusieurs) personnes, ne se fondant ni sur la parenté ni sur l'attrait sexuel, ni sur l'intérêt ou les convenances sociales".

### Une valeur en hausse

L'amitié est certainement l'un des domaines auxquels nous attachons le plus d'importance, à côté de l'amour, de la famille et du travail. Sa valeur serait même en hausse dans notre société, une sorte de refuge lorsque se déchaînent les tempêtes de l'amour, que s'effilochent les liens familiaux ou que disparaissent les repères professionnels. Un front contre la solitude aussi.

L'amitié ne se vit apparemment pas de la même manière quand on est homme ou femme. "L'amitié des femmes repose surtout sur l'échange de confidences et le soutien émotionnel. C'est en quelque sorte une amitié face à face", avance Jacques Lecomte, auteur de l'ouvrage "Donner un sens à sa vie" (2). En revanche, l'amitié des hommes est surtout basée sur des activités en commun. Beaucoup d'hommes n'ont pas de véritables amis intimes, mais de nombreuses "connaissances" liées au travail et des copains dans leurs activités de loisirs. C'est ce que Jacques Lecomte appelle une amitié côte à côte. D'ailleurs, dit-il, lorsqu'un homme se révèle émotionnellement, c'est généralement avec une femme, y compris dans l'amitié.

Il y a des avantages et des inconvénients dans chacune de ces attitudes. L'orientation des femmes vers l'intimité émotionnelle leur permet de bénéficier d'un meilleur soutien social que les hommes. Ainsi, en cas de rupture sentimentale ou de divorce, elles peuvent généralement davantage compter sur l'aide et l'oreille attentive de leurs amies que les hommes sur leurs amis. Mais inversement, cet engagement intime peut générer plus de souffrance chez elles en raison d'une plus grande sensibilité aux difficultés d'autrui. Sans parler des blessures engendrées par les ruptures et trahisons dont ne sont pas exempts, loin s'en faut, les liens d'amitié, même profonds. Dans "Nos chères amies" (3), Denise Bombardier passe au peigne fin l'amitié au féminin qu'elle estime bien plus complexe que celle vécue au mascu-

lin. "Les amitiés féminines se vivent dans l'intensité, le plaisir, l'attachement, l'intimité, mais aussi dans la jalousie, la compétition, la méchanceté, voire la trahison. On éprouve un malaise à admettre les blessures que nous causent les amies", observe la journaliste canadienne qui invite les femmes à réfléchir et à ne pas tomber dans cette tendance à utiliser ses amis comme des kleenex.

### Au fil du temps

L'amitié ne se vit pas non plus de la même manière à tous les âges. "Les jeunes voient assidûment leurs amis et font plein d'activités ensemble", observe la psychologue Isabelle Saillot (4). Le nombre de relations amicales est alors à son apogée (nous ne parlons pas ici des centaines de soi-disant amis connectés sur les réseaux sociaux). Les déménagements, l'installation en couple et l'entrée dans le monde du travail

changent déjà la donne. Mais c'est surtout durant la période de concentration sur la famille et l'éducation des enfants (entre 30 et 50 ans) que les relations d'amitié semblent le plus souffrir, retrouvant une nouvelle vivacité à partir de la cinquantaine. Ce serait davantage vrai chez les femmes, les hommes paraissant vivre l'amitié d'une manière plus linéaire, comme le fait remarquer la sociologue Claire Bidart, auteure de "L'amitié, un lien social" (5).

Cela signifierait-il que l'amitié pâtirait d'une vie familiale et professionnelle intense, accaparante ? Beaucoup s'en défendent, évoquant notamment les rendez-vous réguliers avec leurs groupes d'amis. Il n'empêche, le manque de temps, les jours qui filent à toute allure sont souvent invoqués par celles et ceux qui regrettent de ne plus voir souvent leurs amis ou se sentent coupables de ne pas suffisamment nourrir l'amitié. Isabelle Saillot propose, quant à elle, une vision plus optimiste en reprenant

### L'amitié homme/femme est-elle possible ?

**C**ette question soulève encore et toujours les passions. Certains, comme Denise Bombardier, auteure de "Nos chères amies", croient très peu aux relations strictement amicales entre une femme et un homme, à moins que l'un des deux ne soit homosexuel. "Entre amis, on se fait des confidences et la confiance est le premier pas vers la séduction. Et l'attirance sexuelle ne peut jamais être totalement évacuée", dit-elle. D'autres soutiennent le contraire, pour vivre eux-mêmes de telles relations sans ambiguïté aucune. Mais ils regrettent que le regard d'autrui posé sur eux reste incrédule, voire désobligeant ou suspicieux.

Comme le fait remarquer Bernadette Costa-Prades dans un article paru dans la revue Psychologies (janvier 2011), l'amitié mixte fut longtemps inconcevable, les deux sexes vivant dans des univers séparés, sans vraiment se connaître hors des liens du couple. La généralisation du travail des femmes puis la mixité à l'école ont bousculé ces rapports distants. Par ailleurs, les périodes de célibat, bien plus nombreuses au



cette distinction importante entre 'actions d'amitié' et 'sentiment d'amitié', introduite par son confrère Pierre Janet. Tous deux rompent avec cette vision réductrice de l'amitié comme 'union des âmes'. "A partir d'un certain âge, le cercle des fréquentations s'élargit et l'on voit bien plus souvent des collègues, voisins, autres parents, clients ou commerçants que des amis", constate la psychologue. C'est ainsi que l'on peut être amené à effectuer envers ou avec eux beaucoup d'actions d'amitié sans les considérer pour autant comme des amis. Par contre, on peut éprouver un sentiment profond d'amitié à l'égard de personnes que l'on ne voit pas très souvent, ou avec lesquelles on partage peu d'actions d'amitié, notamment en raison d'un éloignement géographique. Voilà qui nuance les choses.

### Quand l'amitié devient toxique

"Nous avons tendance à concevoir nos relations d'amitié comme éternelles, à l'abri du temps qui passe, à l'inverse des relations amoureuses que nous savons fragiles et redoutons de perdre", assure Denise Bombardier. "Le mythe de l'amitié éternelle est accompagné d'un autre, celui de l'amitié totale, avance de son côté Mireille Bourret, auteure de "Les Amitiés toxiques - Comment garder des liens d'amitié sains et authentiques" (6). C'est croire qu'un ami peut combler tous nos besoins relationnels. Deux croyances qui conduisent au manque d'analyse critique de nos relations amicales, jusqu'à conduire, parfois, au point de non-retour quand la tension, la frustration auront été trop grands".

Conseils à l'appui, Mireille Bourret nous invite à déceler les 'amitiés toxiques'. Quand on a l'impression d'être utilisé, pris en défaut, infé-

riorisé, qu'on se rend compte que c'est toujours soi qui appelle, que l'autre vous inonde de ses bavardages et ne vous écoute pas, quand on est irrité par certains mots ou certaines attitudes..., on peut être en présence d'une amitié souffrante, commente-t-elle. Et de faire remarquer que les amitiés toxiques ont souvent un lien avec des relations antérieures, ancrées dans un passé lointain, qui resurgissent douloureusement. Que faire ? "Il ne s'agit surtout pas, répond Mireille Bourret, de signaler à quelqu'un qu'il est toxique pour nous. Mais bien de cesser de rester dans le non-dit, de signifier un malaise et d'aborder la qualité de la relation avec l'ami ou l'amie".

Si Mireille Bourret invite à questionner nos amitiés, c'est moins pour y mettre un terme, ce qui peut être parfois une option salvatrice, que pour les vivre de manière saine et authentique. "Peu d'amitiés sont permanentes et à temps plein. Le besoin de les faire durer ne doit pas être une obsession. Dès qu'il y a une obsession, quelque chose de malsain et de faux s'insère dans le lien. Ne pas se mettre la pression pour réussir ses histoires d'amitié serait une sage décision, tout comme celle de ne pas les vivre en roue libre, mais de prendre régulièrement le temps de les considérer avec une distance critique. Nos amitiés sont suffisamment précieuses pour que cet investissement soit consenti", conclut-elle.

// JOËLLE DELVAUX  
AVEC VÉRONIQUE JANZYK

"NOUS AVONS TENDANCE À CONCEVOIR NOS RELATIONS D'AMITIÉ COMME ÉTERNELLES, À L'ABRI DU TEMPS QUI PASSE".

(1) Ed. PUF - collection "Que sais-je?" - 2004.  
(2) Ed. Odile Jacob - 2007.  
Voir aussi [www.psychologie-positive.net](http://www.psychologie-positive.net)  
(3) Ed. Albin Michel - 2008.  
(4) Sur [www.pasbanal.com](http://www.pasbanal.com)  
(5) Ed. La Découverte - 1997.  
(6) Ixelles Editions - 2011.

Comme l'écrit Bernadette Costa-Prades, citant le psychiatre et psychanalyste Serge Hefez, "ce n'est pas la tromperie qui est la plus redoutée dans ces amitiés, mais le danger d'une trop grande intimité. On sait combien il est compliqué au quotidien de maintenir un fort degré de complicité dans le couple. C'est un peu comme si l'ami profitait de nos meilleurs côtés : l'humour, la légèreté, sans souffrir des désagréments".

En définitive, il appartient à chacun de faire son chemin. D'aucuns ne veulent pas prendre le risque d'une intimité trop grande dans l'amitié mixte. D'autres au contraire s'y sentent bien voire mieux que dans toute autre relation. Parfois l'amitié se transforme en amour. Parfois c'est l'inverse. A chacun de vivre son aventure humaine en accord avec soi et dans le respect de l'autre...

// JD

(1) Auteure avec Sophie Guillou de "Tout pour plaire... et toujours célibataire" - Ed. Albin Michel - 2009.



Personnes âgées

# Les oubliés de l'isoloir

Voter ? Oui, mais pas tout le monde. Les résidents des maisons de repos sont les grands perdants des rendez-vous électoraux. Par facilité ou par désintérêt, le "système" les oublie ou va jusqu'à influencer lourdement leur vote. Tous les pensionnaires des homes ne sont pourtant pas atteints de démence ni de confusion ! Et si le temps des alternatives était venu ?

"Ne pas voter ? Vous n'y pensez pas !" Coquet, intarissable et véritable pile électrique dans sa petite chambre de la maison de repos de Couquemont, à Dison, Roger Henne-mont évoque avec verve sa participation, avec son père, aux grandes grèves des années trente à Verviers. A chaque scrutin, communal ou autre, ce rescapé du camp de concentration de Dachau, âgé aujourd'hui de 88 ans, s'efforce de convaincre les autres résidents de cette institution du CPAS de remplir leur bulletin électoral. "Il faut choisir nos hommes et nos femmes politiques et se rappeler régulièrement à leur souvenir. Si on leur laissait une totale carte blanche, ils feraient encore pire...!"

Combien sont-ils, comme cet octogénaire plein d'humour, à se mobiliser, dans les maisons de repos (MR) et les maisons de repos et de soins (MRS), pour aller voter ? Peu, très peu... Les coups de sonde informels dans le secteur convergent : 10% des résidents, tout au plus. C'est que, dans beaucoup d'institutions d'hébergement, la règle du certificat médical généralisé est en vigueur : le médecin traitant ou coordinateur, attaché à l'infrastructure, délivre très facilement – voire systématiquement – un certificat à chaque pensionnaire. Ce qui permet à l'équipe soignante, souvent réduite le dimanche, jour d'élections, de ne pas s'épuiser à véhiculer les personnes âgées – la plupart à mobilité (très) réduite – vers le bureau de vote. "Beaucoup d'institutions ne disposent pas d'un véhicule adapté aux fauteuils roulants, résume avec pragmatisme cette directrice d'une MR brabançonne. Et puis, imaginez les difficultés d'accès au bureau de vote, les complications liées au vote électronique, les files d'attente, l'impatience des assesseurs... Personnellement, je m'en remets aux familles : c'est à elles d'organiser la participation de leur parent aux élections".

## Se couper en deux

Logique. Les maisons de repos ne peuvent pas tout faire. Sauf que les familles doivent elles aussi voter, le jour J. Et que le temps manque souvent pour se préoccuper de l'aïeul, pas nécessairement domicilié dans la commune où il est hébergé. "Aller chercher Mémé pour la faire voter après soi-même, un dimanche, c'est dur...", déplore un fin connaisseur du grand âge. Il faut dire que, même si certains seniors se sont battus pendant leur jeunesse pour le droit de vote (notamment celui des femmes, acquis seulement, pour le Parlement, en 1948...), les résidents eux-mêmes sont parfois peu enthousiastes face au vote : fatigue ("Je suis trop vieux"), lassitude ("Ce n'est plus pour moi"), désintérêt pour un monde politique difficile à comprendre ("A quoi bon?"). Le tout dans un contexte d'engouement électoral frieux. "C'est ancré dans la tête des gens, regrette cette infirmière namu-

roise. Quand on entre en maison de repos, on se place automatiquement en retrait de la vie sociale et politique. On désinvestit la vie. Donc, on ne vote plus (si on le faisait avant...)"

## L'exigence démographique

N'est-il pas temps, alors que la durée de vie de la population ne cesse de s'allonger, de secouer ce fatalisme ambiant ? En Belgique, quelque 129.000 personnes occupent les lits de MR et MRS. Si l'entrée en institution est sans cesse retardée (actuellement 85 ans), le temps de séjour moyen y est tout de même de trois ans et demi : soit facilement le temps d'un à deux scrutins, qu'ils soient communaux, fédéraux ou régionaux. Certes, un résident sur trois, au moins, souffre de graves désorientations et/ou d'un manque de discernement compromettant toute démarche sensée de choix de mandataires. S'y ajoutent les indifférents viscéraux. Mais il reste tous les autres ! "Dans les MR et MRS, il n'est plus rare de croiser des nonagénaires en bonne santé physique et mentale et sans dépendance vraiment invalidante", constate un collectif d'auteurs de l'UCP, mouvements social des aînés, dans l'ouvrage "Envie de vivre" (1).

En juin 2004, Christian Brotcorne, député CDH, s'était inquiété auprès du Ministre de l'Intérieur de ce que des convocations électorales n'arrivaient même pas à leurs destinataires, dans les homes, alors que ceux-ci étaient parfaitement en état de voter. Dans d'autres établissements, des résidents tout aussi aptes n'étaient même pas interrogés sur leur intention - ou non - de voter : à leur insu, ils "bénéficiaient" du certificat médical accordé d'office ! Regrettant, par ailleurs, que la publicité électorale ne pénètre que

rarement l'enceinte des maisons de repos, le député humaniste avait réclamé – en vain – une directive ministérielle enjoignant les directions des MR et MRS à corriger ce "dénî démocratique".

## Bientôt Mai 68...

Sept ans plus tard, rien ne semble avoir vraiment changé. Les résidents des troisième et quatrième âges semblent cantonnés à leur statut de citoyens électeurs de seconde zone. "Les certificats trop rapidement délivrés, ce n'est rien d'autre qu'une forme de paternalisme inacceptable, déplore Caroline Guffens, directrice de Saint-Joseph, à Suarlée. On dit à la personne âgée : 'on peut penser à ta place', alors que voter est un droit fondamental". Chez Respect Senior, une association de sensibilisation aux problèmes rencontrés par les personnes âgées, on n'hésite pas à parler de "maltraitance civique", au même titre que le non-respect du droit à disposer de son argent ou à choisir son lieu d'hébergement. "La situation ne peut qu'évoluer, pronostique de son côté Marie-Pierre Delcour, directrice d'Infor Home Bruxelles. Les acteurs de Mai 68 vont petit à petit entrer en MR... On ne pourra plus éternellement invoquer les problèmes d'organisation pratique ou les difficultés cognitives pour s'en désintéresser".

Le constat est d'autant plus interpellant qu'en marge d'un "système" indifférent ou déresponsabilisant, des pratiques électoralistes pas toujours très glorieuses se déroulent dans l'arrière-cour du secteur. "En période pré-électorale, les agendas des hommes politiques s'allègent mystérieusement, raille une directrice de MR de la Basse Sambre. Ils trouvent soudain du temps pour rendre visite à



Des convocations électorales n'arrivent même pas à leurs destinataires.

nos résidents". Que la campagne électorale déborde sur le secteur de l'hébergement des seniors, c'est de bonne guerre. Et même sain ! Mais comment ? Via des discussions animées par une personne indépendante et bienveillante ? Ou via un climat de flatteries et de petites pressions plus ou moins amicales : "Vous voterez pour moi, n'est-ce pas...?" ou "j'ai des amis qui viendront vous chercher pour aller au bureau de vote". "Pour un peu, certains n'hésiteraient pas à entrer dans les chambres des résidents, s'indigne une directrice de MR de la région verwiétoise. Pas une seule concierge, dans un immeuble à appartements, n'autoriserait cela !" Et de s'inquiéter des pratiques rencontrées dans certaines maisons de repos publiques, où les directions ont bien du mal à maintenir les portes fermées face aux candidats politiques intrusifs. Situation particulièrement délicate : les campagnes électorales les plus disputées. Là, soudain, chaque voix compte plus qu'avant...

## Le "routage" électoral

Au prix d'une énorme dose de bonne volonté ou de bénévolat, des maisons de repos veillent à véhiculer leurs résidents, s'ils le souhaitent, vers le bureau de vote. Mais que penser des transports organisés par les candidats eux-mêmes – ou leurs sympathisants – parfois jusque dans l'isoloir (ce que la loi permet) ? "Personnellement, je ne leur demande pas pour qui elles votent", commente un bourgmestre wallon la main sur le cœur. Soit... "Ne soyons pas naïf, rétorque Jean-Benoît Pilet, professeur de sciences politiques à l'ULB. Il y a, dans ce système, l'espoir d'un 'retour sur investissement'..." En 2002, la loi

a changé : alors qu'on pouvait auparavant disposer d'une procuration pour son parent malade jusqu'au troisième degré, le lien familial avec la personne empêchée, aujourd'hui, n'est plus nécessaire. Le résultat ? "Magouiller est devenu plus facile", reconnaît ce bourgmestre d'une grande ville. Il suffit de disposer d'une armée de sympathisants. Qui peuvent alors "endosser" les procurations signées en blanc par les résidents. Dans cette maison de repos bruxelloise, on cite le cas de ce médecin coordinateur qu'il a fallu licencier car il figurait lui-même sur une liste électorale et était soupçonné d'accorder trop facilement des certificats médicaux aux pensionnaires affichant une sympathie pour un parti différent du sien...

Dans la partie francophone du pays, Thimister est l'une des rares communes à avoir pris le taureau par les cornes. Comment ? En déplaçant carrément le bureau de vote à l'intérieur même de la maison de repos locale. Résultat : un quadruplement des votants, dont plusieurs nonagénaires. "En plus, la convivialité en est ressortie gagnante, explique Patricia Moxhet, la directrice : des pensionnaires profitent de cette occasion pour inviter des gens du village, anciens ou familles. L'entrée en MR en est ressortie grandement dédramatisée". A Watermael Boitsfort (Bruxelles), l'une des MR abrite un bureau de vote depuis vingt-deux ans : à chaque scrutin, environ 40 pensionnaires (sur 133) choisissent de voter, aidés – il est vrai – par de nombreux bénévoles. Dans d'autres homes, le personnel tente vaillamment, mais avec les moyens du bord, de convaincre les résidents – ou leurs proches (via la procuration) – de voter. "D'office, je pars du point de vue que chaque résident va voter, explique l'assistante sociale de Saint Joseph, à Suarlée (Namur). Ce n'est que petit à petit, au fil des discussions avec eux, la famille et le médecin que la liste se rétrécit". Prix à payer, à chaque scrutin : deux jours entiers de boulot !

D'autres maisons innovent à leur manière. A Mariemont (Morlanwez), les élections fédérales de 2010 ont servi de tremplin à l'élection du conseil des résidents, interne à la MR : une autre façon d'enclencher la dynamique participative. Dans plusieurs communes bruxelloises (Ixelles, Etterbeek...), les résidents sont sensibilisés au vote électronique. On n'en est pas encore, comme en Suède ou au Canada, à organiser des bureaux de vote mobile, ciblant les groupes les plus faibles de la société ou à mobilité défaillante. Mais - qui sait ? - cela pourrait bouger bientôt (2).

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Lire En Marche du 16 septembre 2010 (www.enmarche.be). Sur ce même site, divers compléments au présent article seront disponibles dès le 8 juin.

(2) Le vote des personnes âgées en maisons de repos sera le thème la campagne de l'UCP, mouvement social des aînés, lors des élections communales de 2012.



Le service social vous informe

## Les facilités de parking en cas d'invalidité ou de handicap

Quelques mesures sont prises pour aider les personnes dont la mobilité est réduite, du fait de leur état de santé ou d'un handicap. Il s'agit spécifiquement de la carte européenne de stationnement et des emplacements réservés. Petits rappels à l'usage de tous.

### La carte européenne de stationnement

La carte européenne de stationnement octroie certains **avantages pour stationner** le véhicule qu'une personne handicapée ou invalide conduit ou dans lequel elle est passagère. Cette carte est personnelle : elle ne peut être utilisée que lors des déplacements du titulaire. Elle doit être déposée à l'avant du véhicule, sur le tableau de bord : on doit voir le symbole de la personne en fauteuil roulant.

Si la police constate une "utilisation abusive" de la carte (par exemple : si quelqu'un l'utilise quand le titulaire n'est pas à bord du véhicule), elle peut confisquer la carte et la renvoyer à la Direction générale (DG) Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale. Le titulaire sera privé de sa carte pendant six mois. Sans cette carte, il ne peut plus se garer sur un emplacement réservé.

#### Quels droits ouvre la carte?

**En Belgique**, le stationnement avec la carte est permis :

- > aux endroits réservés aux personnes handicapées,
- > sans limite de temps, là où le stationnement est limité dans le temps (zones bleues avec disque de stationnement),
- > gratuitement dans les parkings payants de certaines communes : le plus souvent dans les parkings à parcètres, parfois aussi dans les parkings fermés par des barrières.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre commune pour plus d'informations ou consulter la liste des communes de Belgique et l'accessibilité de leurs parkings sur le site [www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be) (rubrique vos droits - carte de stationnement).

Attention, dans les parkings privés, les personnes à mobilité réduite doivent payer leur place.

**Dans les autres pays de l'Union européenne**, la carte donne accès aux facilités de stationnement prévues dans ces pays.

Pour les connaître, adressez-vous à l'ambassade du pays concerné avant de partir. Munissez-vous également du dépliant édité par la Commission européenne (1) et placez celui-ci sur le pare-brise, à côté de la carte de stationnement. Ce dépliant prouvera que la carte correspond bien au modèle européen.

Pour ce qui concerne les pays non européens, renseignez-vous auprès de l'ambassade avant de partir.

#### Qui y a droit?

Les personnes qui sont reconnues comme invalides ou handicapées pour l'une des raisons suivantes :

- > Etre invalide permanent des jambes à 50% ou invalides à 80%, être invalide de guerre à 50% ou plus, ou entièrement paralysé des bras ou être amputé des deux bras.
- > Avoir plus de 21 ans et être dans un état de santé qui réduit l'autonomie (soit 12 points ou plus dans la catégorie "Autonomie" ou 2 points ou plus dans la catégorie "Mobilité").
- > Avoir moins de 21 ans et 2 points dans la catégorie "Déplacement" ou "Mobilité et déplacement".

Les personnes qui ne sont pas encore reconnues officiellement comme invalides ou handicapées peuvent s'adresser au SPF Sécurité sociale - DG Personnes handicapées afin de faire évaluer leur handicap pour savoir si elles ont droit à la carte de stationnement.

Si un enfant a un handicap, ses parents peuvent demander la carte en son nom.

#### Comment l'obtenir?

Il faut s'adresser à l'administration communale de son domicile pour effectuer les démarches nécessaires. Celles-ci seront plus ou moins longues selon que le handicap est déjà reconnu ou non par une autorité administrative. Si la personne y a droit, elle recevra gratuitement la carte de stationnement dans un délai d'un à quatre mois selon la situation dans laquelle elle se trouve.

La durée de validité de la carte est indiquée au recto de celle-ci. Si le handicap est reconnu pour une durée déterminée, la carte aura également une durée de validité déterminée, un peu plus longue afin de ne pas priver la personne de carte durant la procédure éventuelle de renouvellement. Si le handicap est reconnu à durée indéterminée, la première carte accordée le sera peut-être pour une durée de dix ans mais le plus souvent elle le sera à durée indéterminée. Une photo est également apposée au verso de la carte.

Les demandes de renouvellement s'effectuent via un formulaire disponible à la DG Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale. La nouvelle carte sera délivrée pour une durée indéterminée dans un délai de deux mois et demi à trois mois après l'envoi du formulaire. Précisons enfin que la carte doit être rendue à la commune ou à la DG Personnes handicapées si l'état de santé du titulaire s'améliore ou s'il décède.

(1) Ce dépliant peut être demandé par téléphone au centre de contact de la DG Personnes handicapées: 0800 987 99, de 8h30 à 16h30.

### Une place réservée près de chez soi

Pour obtenir un "emplacement réservé" près de chez soi ou près de son lieu de travail, il faut en faire la demande au bourgmestre. Les éléments suivants sont pris en compte :

- > le lieu de travail ou le domicile ne comporte pas de garage ni de parking privé permettant une accessibilité réelle ;
- > la personne qui introduit la demande possède un véhicule ou est conduit par une personne habitant chez elle.

La possession de la carte spéciale de stationnement est indispensable.

De plus, la police vérifiera si les conditions permettent de créer un "emplacement réservé" :

- > le stationnement est autorisé à cet endroit ;
- > la sécurité de la circulation est assurée.
- > S'il s'agit d'une rue à stationnement alterné, la commune peut éventuellement revoir les mesures de stationnement en vigueur.

Attention! **Cet emplacement n'est pas personnel.** Une autre personne peut aussi y stationner pour autant qu'elle possède une carte de stationnement.

Lorsque la personne handicapée se fait véhiculer fréquemment par une personne n'habitant pas son domicile, il est possible d'envisager une interdiction de stationnement à hauteur de la maison de la personne handicapée pour lui permettre un embarquement ou un débarquement plus aisé.

Avis à tous!

Depuis 2000, le non-respect des emplacements réservés au stationnement des personnes handicapées fait partie des infractions prioritaires. Il en coûtera, au contrevenant, une amende d'un montant minimum de 100 euros!



### Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur [www.mc.be](http://www.mc.be) pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

### //Vous voulez ma place?//

**Ouah ! Une carte de stationnement pour handicapés ! Quelle chance !** Ca, c'est la place assurée devant chez soi, dans l'enfer du parcage des centres-villes, lors de la ruée des courses dans les centres commerciaux, et même dans les lieux touristiques bondés. Et gratuit en plus ? Quel bol !

C'est vrai qu'elles ont de la chance les personnes invalides ou handicapées ! Pour peu, on occuperait bien leur place dans les emplacements qui leur sont réservés. Certains ne se gênent d'ailleurs pas pour le faire, avec ou sans scrupules. "Je n'en ai que pour cinq minutes", "Faut bien que je livre non?", "Il y a d'autres places libres pour eux au cas où". Ben voyons !

Parmi les indécents, il y a aussi ceux qui possèdent bel et bien une carte de stationnement mais en abusent : soit que le titulaire n'est pas concerné par le déplacement en question, soit qu'il s'agisse d'un duplicata allégrement utilisé ou d'une ancienne carte - parfois volée, souvent non restituée après le décès du titulaire. Tout cela au détriment de tous ceux et celles pour qui cet emplacement est loin d'être un luxe ! Des mesures s'imposent : verbalisation des contrevenants, sanction des abus de carte, retrait systématique de la circulation des cartes non valables...

A contrario, il faut bien le dire, combien de personnes sortant de leur véhicule parké sur un emplacement réservé ne subissent-elles pas les foudres du regard d'autrui, voire les joutes verbales du genre : "C'est scandaleux de vous parker là. Vous n'avez franchement pas l'air handicapé !" Gare aux handicaps et maladies non visibles. Ne jugeons pas sur les apparences. Récemment, un jeune Français, amputé des deux jambes, a dû exhiber ses prothèses pour convaincre de son droit à garer son véhicule sur une place réservée. Une honte.

D'année en année, le nombre de cartes de stationnement en circulation augmente. Près de 60.000 délivrées en 2010 contre un peu plus de 36.000 en 2001. C'est dire ! Mais le nombre d'emplacements réservés est loin de suivre cette hausse ! Quant aux emplacements eux-mêmes : parlons-en ! Sur la voie publique comme dans les lieux privés, ils sont en nombre insuffisants, souvent situés trop loin des bâtiments importants ou des entrées accessibles, entourés de bordures, de haies et de caniveaux infranchissables. Des dispositions réglementaires régionales en matière d'urbanisme existent (1) mais in situ, c'est parfois franchement tout et n'importe quoi. Des emplacements pas assez larges ou trop courts que pour permettre à une personne voiturée de sortir du véhicule. Ou au contraire des places tellement larges qu'elles invitent à la sur-occupation (sympa de ne pouvoir entrer dans sa voiture coincée par une autre ou une moto). Pas mal non plus l'emplacement en pente qui le rend dangereux, voire inutilisable. Que dire alors des belles places bleues installées dans des parkings accessibles avec barrières et bornes de paiement. Non seulement elles sont payantes mais encore faut-il pouvoir saisir le ticket (difficile pour les tétraplégiques), et avant de repartir, accéder à la borne de paiement et rejoindre rapidement son véhicule pour sortir du parking dans le temps imparti par le système. Ouf !

C'est vrai qu'elles ont la chance les personnes handicapées ! Quant à prendre aussi leur handicap, c'est autre chose (2). Faudrait pas exagérer !

//JD

(1) Voir les publications de l'asbl Plain Pied - 081/39.06.36 - [www.plain-pied.com](http://www.plain-pied.com)

(2) En 2010, Alteo a réalisé une campagne de sensibilisation sur le sujet : "Veux-tu réellement ma place?". Infos : 02/246.42.26. - [www.alteo-asbl.be](http://www.alteo-asbl.be)

Vitatel

un système de télé-assistance  
24 heures sur 24 pratique et facile à utiliser

Le système VITATEL de PSD, une solution simple et fiable d'assistance à distance qui relie 24 heures sur 24 une personne âgée, isolée, handicapée, convalescente... à son réseau d'aide, partout en Wallonie et à Bruxelles.

vitatel

Renseignez-vous au 081/41 29 29 • [www.vitatel.be](http://www.vitatel.be)



PSD  
PROTECTOR SERVICE DISTANCE



## Cérébrolésions

## Ce cerveau qui cafouille

Emmanuel, Danièle, Alain et Annie... souffrent de cérébrolésions (lire les témoignages ci-contre). Si l'accident qui les a touchés est de nature différente (accident de la route, accident vasculaire cérébral, chute), il a provoqué des dommages au cerveau chez chacun d'entre eux. Leur handicap est a priori invisible. C'est parfois un long chemin avant de le nommer. Mais des soutiens existent.



**Des mots qui s'entrechoquent, n'ont plus de sens,** des rendez-vous oubliés, des planifications impossibles, la pensée qui a du mal à s'élaborer, des familiers que l'on ne reconnaît plus... ainsi se traduisent, dans le quotidien, les lésions cérébrales. Troubles cognitifs (de la pensée), comportementaux et moteurs, souvent, se mêlent. De mieux en mieux connue et reconnue, cette affection n'a pas toujours bénéficié des dispositifs de prise en charge existants aujourd'hui. Aux côtés du Ressort – centre de réadaptation et service d'accueil de jour spécialisé –, cinq autres services ont été chargés par l'AWIPH d'une mission d'accompagnement des personnes cérébrolésées. Une mission spécifique pour ces services généralistes qui s'adressent à tout adulte quelle que soit la déficience qu'il présente.

Emmanuel, Danièle, Alain et Annie, ont en commun d'être soutenus par l'un de ces services. Pour les uns de manière très ponctuelle, pour les autres chaque semaine. A chaque personne, un soutien particulier. Pour Alain, l'accompagnement a des accents plus pratico-pratiques : informations sur les modalités pour repasser son permis de conduire, recherche de stages professionnels, démarches pour l'acquisition de matériel informatique adapté... "Elle parvient à concrétiser les choses. Elle me remet sur les rails", dit Annie parlant de son accompagnatrice. "Je n'envoie pas trop de SOS, mais savoir que je peux le faire me sécurise, me tranquillise". Car, outre la mise en œuvre de petits trucs afin de ne pas oublier de prendre un médicament, de remplir une carte de chômage ou de conclure un bail..., le soutien d'un service d'accompagnement témoigne d'une certaine intimité. Em-

manuel explique ainsi qu'il peut parler de tout avec la jeune femme qui est son accompagnatrice. Quand il se sent dépassé, lorsqu'il sent la colère monter ou qu'il angoisse... Danièle, quant à elle, évoque un soutien relationnel. "C'est une des seules personnes auprès de laquelle je ne suis pas gênée de montrer où j'en suis, de dire que je me perds. C'est une personne neutre par rapport à ma famille, sans préjugés, avec laquelle je peux être vraie".

Dans ce type d'aide, c'est l'aventure totale, expliquent Isabelle Delacharlerie et Isabelle Glineur, assistantes sociales au service l'Exception. "On se concentre sur les besoins du moment, on démarre avec des choses

parfois toutes simples". Et peu à peu la relation s'établit, s'inscrit dans la durée. Car, dans le long cours, la vie confronte à de nouveaux obstacles – comme les enfants qui grandissent, par exemple – et demande de se réadapter. Ou, plus modestement, il arrive qu'un courrier mal interprété, mal compris fasse basculer un fragile équilibre.

"Un trouble en particulier rend l'accompagnement complexe et délicat (...). Il porte le nom d'anosognosie. Il s'agit de l'absence de prise de conscience ou une prise de conscience amoindrie des répercussions d'un trouble ou d'un déficit sur les activités de la vie quotidienne", indique-t-on au centre de réadaptation Le Ressort (1). En somme, le patient considère ne pas avoir de difficultés. Confronté à la réalité qu'il méconnaît, il est perplexe voire passif. Cet élément a perturbé la prise en charge habituelle des services d'accompagnement. Alors que ceux-ci travaillent d'ordinaire sur la base de la demande, la démarche de soutien sera tout autre avec les personnes cérébrolésées. Le cheminement devra être empreint de patience. D'abord vers la reconnaissance des limites, vers le deuil du moi d'avant l'accident. Puis vers plus d'autonomie. "On est parfois surpris des compétences qui se découvrent. Quelle que soit la durée de notre intervention, croyons en la personne, en ses capacités", observe Isabelle Glineur. Elle pense à cette jeune femme à la mémoire chancelante, qui a découvert qu'un agenda électronique lui changeait la vie. L'agenda-papier n'avait pas porté ses fruits.

// CATHERINE DALOZE

(1) Lire dans "Le Ressort à Mazy. Imaginer l'après accident pour une personne traumatisée crânienne" - Cahier 64 - juillet 2006 - www.labiso.be

## Adresses utiles

## Des services d'accompagnement

- > Autonomie, rue du Douaire, 40 à 6150 Anderlues - 071/54.83.14.
- > L'échelle, rue Saint-Joseph, 2 à 7700 Mouscron - 056/84.67.04.
- > L'exception, bld des archers, 58 à 1400 Nivelles - 067/89.36.19.
- > Itineris, rue Léopold, 3 à 5500 Dinant - 082/22.66.72.
- > Sésame, 7-9 rue de la Moselle à 6700 Arlon - 063/21.18.46.

Ces services généraux proches de la Mutualité chrétienne proposent un soutien aux personnes adultes cérébrolésées qui vivent chez elle ou qui aspirent à retrouver leur autonomie. Il est à noter que d'autres services d'accompagnement viennent également en soutien des personnes cérébrolésées.

## Les services spécialisés

- > Service d'accompagnement, centre de jour et centre de réadaptation spécialisé. **Le Ressort**, rue Marsannay-la-Côte, 3 à 5032 Mazy-Gembloux - 081/63.40.52.
- > Service de répit pour les proches de personnes cérébrolésées et aussi centre de jour, service d'accompagnement pour adultes cérébrolésés, centre de ressources... : **La Braise**, rue de Neerpède, 165 à 1070 Bruxelles - 02/523.04.94.

## Association de famille

- > Association de familles et de personnes traumatisées crâniennes ou cérébrolésées : **Le Noyau** - www.lenoyauasbl.be - 010/43.02.36 (Mr Palate) - 071/45.13.43 (Mme Minet).

## Témoignages



Emmanuel a rendez-vous avec le neurologue du Centre neurologique William Lennox qu'il a rencontré voici près de dix ans, après un grave accident de voiture. Sorti du coma, puis un séjour de rééducation, "je me croyais guéri", explique le jeune homme. La réalité le confronte pourtant à des limites. Pour "gérer ses comptes", pour "accepter les gens" et lui-même, pour "travailler comme avant"... Il y a un long moment qu'il n'est pas revenu au centre en consultation. Sous l'impulsion d'un service d'accompagnement, il tente de surmonter au quotidien "le chamboulement dans sa tête" et de faire le point à intervalles réguliers avec le spécialiste sur sa médication, sur son vécu. Il parle entre autres de la fatigue psychologique qui le tétanise parfois : "Même quand tu as envie de bouger, tu n'y arrives pas" ; il dit le difficile trajet, mais aussi la nécessité, de s'accepter tel qu'il est devenu, d'accepter son problème.



"Je ne trouve pas les mots, quand je ne suis pas bien", explique Danièle qui courageusement replonge dans le passé pour raconter son histoire. En 2006, elle fait une chute dans les escaliers de sa maison. Après seulement trois jours à l'hôpital, elle entend bien retourner travailler. Elle est éducatrice sociale. Là, c'est le choc : elle ne sait plus le nom de certains collègues, elle ne reconnaît plus des choses qui pourtant lui étaient familières. Mais elle s'acharne, veut retravailler. Ce n'est que récemment qu'un médecin spécialiste lui dira "dans les yeux" que jamais plus elle ne pourra exercer ce métier, ni un autre d'ailleurs. "C'est très difficile de s'accepter tel qu'on est", explique Danièle. En pleurs, elle dit toute la souffrance d'oublier parfois même le nom de son petit-fils. "Comment se dire que c'est normal", lance-t-elle dans un sanglot. "La mémoire rapprochée, je ne l'ai plus, explique-t-elle en témoignant de ses angoisses quotidiennes, je ne retrouve pas mes affaires. Je ne peux pas bouger les choses de place, sinon je ne les retrouve plus. J'ai besoin que tout soit en ordre". Pour se rappeler les dates, les numéros de téléphone, les âges de ses proches... elle s'aventure dans des calculs impressionnants, sortes de moyens mnémotechniques bien à elle qui – de l'extérieur – apparaissent si compliqués et semblent lui prendre une énergie folle. Elle explique aussi comme elle se camoufle quand elle sort, comme elle met un masque vis-à-vis de l'extérieur. Une sorte d'armure derrière laquelle elle est toute crispée, angoissée. Une parure si lourde à porter.



Pour Alain, les dates ont beaucoup d'importance. En expliquant son parcours, il met un point d'honneur à retrouver le jour, l'année de tel ou tel événement. Dans un accident de voiture en 2000, il a perdu connaissance. Au réveil, après six semaines de coma, ses souvenirs vont jusqu'à ses quinze ans, pas plus loin. Il en compte pourtant le double et a eu une vie bien remplie jusque là. Jeune papa, il n'a plus de souvenirs de son fils, ni de son épouse. Dessinateur en construction, il ne se souvient plus de ses années de formation et de travail. Une série d'années envolées, une série de choses apprises oubliées. Après l'hospitalisation, il tentera un retour à la maison tout en fréquentant un centre de rééducation en journée. Mais ça ne se passera pas bien. Commence alors le jeu de chaises musicales, comme il dit. Il connaît tellement "de hauts et de bas", qu'il lui est arrivé de vouloir mettre fin à ses jours. Aujourd'hui, il "essaie de voir les belles choses de la vie, en regardant les jolies filles, confie-t-il avec un large sourire, surtout en profitant du plaisir qu'offre l'amour de son gamin de dix ans".



Depuis un deuxième accident vasculaire cérébral, Annie n'est plus la même femme. Chef d'entreprise, responsable de 30 à 35 personnes, elle consacre aujourd'hui la majeure partie de son temps à la poterie. Et ses œuvres témoignent de belles recherches sur les formes, les couleurs, les matières... La terre parfois craquelée de ses sculptures témoigne de ses angoisses, dit-elle. "C'est tout un travail que de se dire : oui, je ne suis plus en capacité intellectuelle de faire ceci ou ça ; oui je dois accepter de rester au lit jusqu'à 16 heures par jour pour me reposer. Surtout quand on n'a pas été éduquée comme ça, quand on a appris que seule une forte fièvre pouvait nous y clouer". Elle explique comment des gestes a priori banals deviennent compliqués. Ainsi, face à l'évier qui menace de déborder, les idées ne sont plus très claires et la solution de fermer le robinet ou de retirer le bouchon ne s'impose pas. Et puis, poursuit-elle, il y a la gêne de se sentir assistée, de faire face aux regards qui souvent amoindrissent. A d'autres dans le même cas, elle voudrait dire que tout n'est pas fini, que l'on peut trouver un chemin même s'il est tout autre que le précédent. "C'est en s'exprimant que l'on devient", affirme celle qui a maintenant comme livre de chevet un dictionnaire pour réapprendre les mots oubliés, pour veiller à utiliser la juste formulation.



## Offres d'emplois

LE CARHOP RECRUTE (H/F):

> **un bibliothécaire-documentaliste**

pour son centre de documentation - CDI - temps plein - échelon 4.1 (CP 329) - statut ACS - disponible immédiatement.

Profil : graduat ou baccalauréat en bibliothéconomie.

Plus de détails de cette offre sur [www.carhop.be](http://www.carhop.be)  
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV avant le 20 juin à Carhop, Christine Machiels, Directrice, rue des moucheros 3 - 1000 Bruxelles ou [carhop@skynet.be](mailto:carhop@skynet.be)

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECRUTE (H/F):

> **des bacheliers en soins infirmiers ou infirmiers brevetés**  
> **des infirmiers au bloc opératoire**  
> **des infirmiers spécialisés en siamu.**

CDI - temps plein ou temps partiel - entrée en fonction immédiate.

Plus de détails sur [www.slbo.be](http://www.slbo.be)  
Envoyez votre candidature avec CV à [ressources.humaines@slbo.be](mailto:ressources.humaines@slbo.be) ou Clinique St-Luc, rue Saint-Luc 8 - 5004 Bouge.

L'ASBL PASSE MURAILLE RECHERCHE (H/F):  
> **des aides à la communication (langue des signes)**

pour personnes sourdes/malentendantes - contrat établi à la prestation.

Profil : dynamique, disponible, sérieux et motivé avec une certification minimum UF9 (ou une connaissance équivalente de la langue), pour intervenir occasionnellement en qualité d'interface lors de réunions, conférences, rencontres réunissant des personnes sourdes et entendant en Belgique et en France.

Informations : [www.passe-muraille.be](http://www.passe-muraille.be)  
Renseignements : 065/77.03.70. ou [passe-muraille@passe-muraille.be](mailto:passe-muraille@passe-muraille.be)

LIRE ET ECRIRE BRABANT WALLON ENGAGE (H/F):

> **un directeur**

CDI - temps plein - conditions APE

Fonction : diriger et superviser l'équipe - assurer la représentation de Lire et Ecrire - stimuler et développer de nouvelles actions.

Profil : connaissances approfondies des pratiques pédagogiques en alphabétisation, des décrets EFT/OISP et de l'éducation permanente - capacités de gestion d'équipe - connaissances générales en matière de législation sociale - connaissances approfondies en matière de gestion financière des asbl - capacités orales et rédactionnelles - maîtrise informatique (plus particulièrement Excel) - siège social situé à Nivelles, déplacements fréquents - posséder le permis de conduire B et un véhicule personnel.

Plus de détails de cette offre sur <http://brabant-wallon.lire-et-ecrire.be>

Envoyez votre candidature avec CV pour le 13 juin à Jean-Claude Gob, administrateur-délégué, par mail: [jeanclaude\\_gob@skynet.be](mailto:jeanclaude_gob@skynet.be) ou Lire et Ecrire Brabant wallon asbl, bid. des Archers 21 - 1400 Nivelles.

CHU MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):

> **des infirmiers**

pour l'équipe mobile remplacement immédiat - CDI - temps plein ou temps partiel.

Plus de détails de cette offre sur [www.chumontgodinne.be](http://www.chumontgodinne.be)

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à CHU Mont-Godinne, Thierry Godet, Directeur des RH, av. Docteur G. Thérasse 1 - 5530 Yvoir ou [recrutement-montgodinne@uclouvain.be](mailto:recrutement-montgodinne@uclouvain.be)

LA MAISON MARIE IMMACULÉE ASBL, MR-MRS, RECHERCHE (H/F):

> **un kinésithérapeute**

19h/sem. - pour la résidence Saint-François à Soignies.

> **un infirmier**

temps plein de jour - pour son unité de soins palliatifs à Neufvilles - engagement immédiat.

Plus de détails de cette offre sur [www.asbl-mmi.be](http://www.asbl-mmi.be)  
Envoyez votre candidature à J.F. Maribro, responsable département RH, Grand-Chemin 61 - 7063 Neufvilles ou [ressourceshumaines@asbl-mmi.be](mailto:ressourceshumaines@asbl-mmi.be)

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECRUTE (H/F):

> **un électricien**

CDI - temps plein avec période d'essai.

Plus de détails de cette offre sur [www.cmsenamur.be](http://www.cmsenamur.be)

Envoyez votre candidature manuscrite avec CV pour le 13 juin au plus tard à Mr. B. Libert, Directeur Général, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

## Offre de service

L'ASBL VOLONT'R, SERVICE DE JEUNESSE, RECHERCHE (H/F):

> **un responsable volontaire**

pour la région de Namur - horaire modulable.

Volont'R, propose des activités relationnelles en maison de repos, école de devoirs, crèches, centres pour personnes handicapées, etc.

Fonction : rencontre des candidats volontaires, présentation de l'asbl, promotion du volontariat dans la région- support d'une équipe de permanents - travail en étroite collaboration avec l'animatrice de la région.

Plus de détails de cette offre sur [www.volont'r.be](http://www.volont'r.be)  
Rens.: 02/219.15.62 ou [irene@volont'r.be](mailto:irene@volont'r.be)

## CONTACTS

### Courrier des lecteurs

#### Démarchage téléphonique

Quelques détails supplémentaires sur cette arnaque moderne (édition du 5 mai - page 2). Juste avant les vacances scolaires de carnaval, je reçois un appel d'un call-center me vantant les avantages offerts par mon opérateur de téléphonie. Je refuse toute prolongation de contrat et raccroche. Le lendemain, nouveau appel et nouveau refus de ma part. Deux jours après, je reçois une lettre de dudit opérateur, antidatée, me confirmant mon accord de contrat.

Il me reste deux solutions : soit une lettre recommandée dénonçant cette affirmation malhonnête, soit une visite dans un point de vente de la firme. Vu le délai imparti, ce sera la visite. Mais le gestionnaire de la boutique refuse d'enregistrer ma plainte et je suis contraint d'aller au siège social. Là, une longue file d'attente dont les malheureux déjà victimes de ce type d'arnaque, qui sont obligés de payer 150 euros pour se dégager de la firme. L'employé refuse d'abord de signer ma plainte pour que j'en ai une trace écrite. Puis il cède à mes menaces et pose enfin un cachet avec date sur ma lettre. Résultat : trois heures de perdues et un déplacement vers une boutique puis au siège.

Une plainte au médiateur ne fait qu'ajouter un dossier des opérateurs de télécommunications. Il faut dénoncer cette jungle où le client est presque toujours pris en otage.

R. C. DE WOLUWE-ST-PIERRE

#### Acupuncture

On parle de prévention à tout crin, et la médecine ne propose qu'examen de dépistage... et encore examens qui agissent comme les enquêtes de police : on recherche le coupable mais propose-t-on une autre hygiène de vie ? Améliore-t-on pour autant la vie des hommes ? Je me soigne par homéopathie, acupuncture... etc, et depuis 1980, je ne connais plus l'utilisation d'antibiotiques. (...) Je ne nie en aucun cas que la médecine ait progressé dans certains domaines. Mais de manière générale, c'est un fait que la médecine actuelle a suivi le mouvement général de la société et part dans une surconsommation de médicaments, d'examen à outrance pour faire disparaître les symptômes, et participe ainsi à l'enrichissement des laboratoires médicaux en tous genres. (...) Quant à l'acupuncture, elle a fait ses preuves depuis longtemps, elle provient d'une culture différente de la nôtre qui devrait au contraire nous apporter une autre vision de l'homme dans son ensemble. Et qui, par essence, ne peut pas donner de preuves dites scientifiques selon le médecin occidental ! Mais la meilleure preuve n'est-elle pas que le patient aille mieux ou plus : qu'il soit guéri ? (...) Il me semble que la réaction de cet organisme [ndlr : KCE, édition du 5 mai, page 4] se rapporte à la sacro-sainte puissance médicale ! Evidemment, la mauvaise utilisation d'une technique est toujours dangereuse... mais (...) la propension à médicaliser toute acte de la vie ne l'est-elle pas ?

F.D. PAR MAIL

#### L'amour

L'interview du professeur Lequeux dans le numéro de ce 19 mai (page 12) m'a vraiment interloqué. (...) Il propose aux candidats au mariage un contrat de bienveillance mutuelle, avec ou sans exclusivité sexuelle, consistant à s'engager avec quelqu'un, sur le long terme, tout en permettant d'avoir d'autres partenaires sexuels. C'est un comble : pour éviter le divorce, on systématise l'adultère, on programme l'infidélité pour assurer... la fidélité ! Selon Machiavel, la fin justifie les moyens ; dans la recette du professeur, les moyens ont pour effet d'oblitérer la fin. "La fidélité n'est pas sexuelle", dit-il ; d'accord, mais dans le couple, elle est essentiellement sexuelle.

Pareil raisonnement boiteux justifie les parents du Petit Poucet qui égarent leurs mioches dans la nature pour ne pas les voir mourir de faim. Et on peut imaginer d'autres applications audacieuses : polygamie légalisée, équipes de call-girls dans les séminaires, jouvencelle (ou jouvenceau...) scotchée à chaque éducateur, prêtre ou laïc.

J. G. DE BEEZ

#### Suppléments d'honoraires

Pourquoi des suppléments d'honoraires pouvant être réclamés par les médecins aux personnes hospitalisées en chambre particulière, allant jusqu'à 200% ? "On a toujours fait comme ça", m'a-t-il été répondu, et alors ? Est-on mieux soigné en chambre particulière parce qu'on paie plus cher ?

Je me permets de partager mon expérience récente. Hospitalisée pour un remplacement de boîtier de Pace Maker, j'ai vu 10 minutes, avant l'intervention, un médecin (je présume), accompagné d'un assistant (je présume aussi) et d'une femme portant un uniforme bleu (son rôle ?!). En salle d'op., l'équipe. Avant ma sortie, j'ai reçu un feuillet reprenant un traitement mais aucune indication (...) et un courrier pour un médecin traitant (enveloppe même pas libellée à son nom !). Aucun médecin en vue. Je m'insurge contre ce système. Une enquête ou une étude ne pourrait-elle pas être menée contre ce système ?

J. R. DE COUR S/ HEURE

#### Les astuces

Les thèmes abordés dans la chronique "astuces pour une vie plus magique", tels l'enfance, les peurs, son corps, oser dire non, voir couler le temps sont bien des choses essentielles de la vie face à ce que l'on veut nous faire avaler au moyen de techniques de plus en plus sophistiquées. Merci d'en parler si justement, sans mièvrerie, avec tact mais aussi avec force.

J. N. DE SAIVE

## // Domaine de Nivezé //

### Le soleil, le parc et l'eau, à deux pas de chez vous

Le domaine de Nivezé à Spa, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipé pour des personnes à mobilité réduite, vous propose des semaines promotionnelles d'été. Du repos et du calme en haute saison pour un prix tout doux.

Quatre périodes au choix :

- > du 10 au 17 juin,
- > du 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet,
- > du 12 au 19 août,
- > du 2 au 9 septembre.

Prix : 7 nuitées en pension complète pour **360 euros** (membres MC) au lieu de 420 euros (non-membres).



Domaine de Nivezé

>> Retrouvez toutes les promotions sur [www.niveze.be](http://www.niveze.be)  
Infos et réservation : 087/79.03.13 ou 087/79.00.00. - [promo@niveze.be](mailto:promo@niveze.be)  
Adresse : Domaine de Nivezé - Route du Tonnelet 76 - 4900 Spa.

## // Vacances intersoc //

### A Peniscola, dans la douceur de septembre

Le port de pêche coloré, les longues plages de sable fin et le caractère historique font de Peñiscola (Espagne) une destination très agréable. Intersoc vous y invite du mercredi 28 septembre au samedi 8 octobre.

L'hébergement a lieu au Grand Hôtel Peñiscola (4 étoiles), situé à 4 km du centre-ville historique. L'hôtel est séparé de la mer par une belle promenade et possède une piscine, un "tropical bar", un bar et un spa.

Durant ce magnifique voyage, vous découvrirez Peniscola, Valence, Tortosa, le delta de l'Ebre, Traiguera, Saint Mateu, en compagnie d'un guide local.

Prix : **731 EUR** par personne en chambre double. Supplément single : **159 EUR**. Supplément pour chambre avec vue sur mer : **105 EUR**.

Ce prix comprend le voyage en car de luxe (1), la pension complète sur place, les repas en cours de route excepté le déjeuner du premier jour, les nuitées lors des voyages



A/R, le vin à table, les excursions prévues au programme et la présence d'un accompagnateur Intersoc.

(1) Embarquement possible à Bruxelles, Bierges, Namur, Wanlin et Arlon.

>> Vous êtes décidés ? Contactez sans plus attendre notre service clientèle au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur [www.intersoc.be](http://www.intersoc.be)

Lic. A5654



COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte  
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042  
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.  
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 3/06 pour l'édition du 16/06 ; le vendredi 24/06 pour l'édition du 7/07.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

# Camping

Caravane Esterel, 620kg, rigide-pliante, 3p., compl., auvent, conf., économ., tb. ét., 900 EUR. 010-24.45.49-0478-46.73.01. (C46342)

Réelle occasion, cse. maladie subite, à nouv. caravane et auvents, sup. équip., ét. impeccable, prêt à partir, ach.: 14.000 EUR, laissé: 8.500 EUR. 0476-49.49.71. (C46369)

# Divers

AV: huile sur toile, Léon Devos, "Nature Morte", 50x60, parf. état, 1.500 EUR. 04-379.49.28. (D46391)

Dame, cherche cannes anc., arg. anc., verrerie anc., bijoux de fantaisie anc., vases Boch. 02-344.85.31. (D46296)

AV: scooter méd. élec., état impeccable, charg. et panier incl. mod. récent, marq. connue, ach.: 4.500E, vend: 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable! 175E. 0478-11.57.31. (D45968)

AV: auvent 801 à 825 cm (long. développée) sur 250 cm (larg.), peu servi, 300 EUR. 071-45.04.75. (D46367)

Cherche répondeur téléphonique Panasonic KXT à cassettes audio. 04-365-52.22. (D46360)

AV: maxi cosy + pousette 75 EUR les 2, étains-cuivre. 081-30.85.23. (D46336)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'experte gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16-0486-90.70.27. (D45553)

Garnisseur en hauteurs, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D45613)

Anc. brouette bois avec coffre 100E, pte. tondeuse élect. 20E, tb. costume noir T52, 25E, balançoire 2 sièg., 20E, boc. à stéril., 0,50E, tabl. sàm+all., 25E. 067-67.05.92. (D46278)

# Emploi

Cherche animateurs (h/f) brevetés pr. encadrer jeunes 8-14 ans lors de camps vacances en ardennes (juillet et août) + défraiement. Rens.: 04-358.92.14 (Thonnard) - site: fastespres.be (E46394)

Je réalise votre terrasse en bois, abris jardin, carport, placards, amén. greniers, moustiqua, spécialisés isol. écologiq. et étanchéité à l'air des bâtiments (mais. passive). 0478-99.53.73. (E46328)

# Immobilier

Hastière-Agimont, près manoir, terrain av. 13a36 dont 3a58 à bâtir clôture + abri aménagé, 30.000 EUR. 02-466.38.36. (I46286)

Perpignan (à 20km) Pyrénées orient., à terrain NC, +4000m2, partie boisée, vue pl. mar., accès voit., poss. eau, électric., 8.750 EUR., 010-43.94.68 - stoffenhelene@skynet.be (I46381)

Coxyde, à v. mais. 2005, surf. hab. 90m2, 2e ét., liv+cuissup.ég., 3ch., sdb., wc sép., terr., jard. + abri, park. priv., libre. 0478-30.32.42. (I46370)

Alicante, Esp., lux. villa/1000 m2, 3+1ch., sal., 2liv., 2sdb., mezz., tt.sup.ég., pisc. tt.conf., ht. stand. résid., 290.000, poss. crédit direct du vendeur Belge. 0034-966.4710.48. (I46311)

# Location

Terre, rue Lombril (pr. de St-Ghislain), garage, 32 EUR + 1 mois de caution, esp. publicitaire +/- 3X6m2, prix à discuter. 0488-38.07.00 ap. 17h. (L46363)

# Mobilier

AV: superbe salle à manger chêne, photos. - 010-41.04.16 - mf.debeul@hotmail.com (M46401)

# Villégiature (Belgique)

Vacances en famille comme autrefois, prov. de Namur, petit château de charme, 13 ch., 8 sdb, parc arboré d'ha, we. ou sem., juillet et août. 071-72.84.04 - chateaudescrij@gmail.com (V46371)

Blankenberge, ap. d. de mer, 2ème ét., studio 4p., terr., asc., 2ème quinz. juin. 081-73.36.50. (V46364)

Knokke, à ttes. saisons, à 50m de la plage, quart. très aéré, appart. 1ch., tt. conf. 010-45.06.41 - 0476-92.63.48. (V46355)

La Panne, studio cosy, 4p., prox. mer, soleil, tv, park. fermé, sem.-qz-mois-we., conf., calme. 081-74.48.45. (V46358)

La Panne, digue de mer, tr. bel appt., 4p., juill.-sept., sem., quinz., pas d'animaux. 056-33.07.56 - 0477-02.04.81. (V46390)

Westende, digue, studio tr. lux. à pers. soign., cuis. sup. ég., tv., rad., gde. terr., loc. vélos, animaux non-admis. 0476-82.93.48 (14h) + w-e. (V46357)

Middelkerke, studio, digue, 2-4p., meublé, tv, 9e ét., asc., cuis., sdb., wc séparé. 061-61.15.66 - 0495-79.23.65. (V46387)

Mariakerke, digue, appart. 1ch., 4-5p., 5ème ét., asc., tv, m-o, gar., quinz., mois, libre. 060-41.11.53. (V46337)

Coxyde, appart. moderne et confort, 80m de la mer, 5' du centre, 2ch., 4 lits, 6p.max., 1er ét., asc., coté soleil, loc. vélo. 02-385.16.21. (V46388)

St-Idesb., Coxyde, appart. spacieux, 1-8p., 200m digue, 2ch., liv., salon avec div-lit, sdb avec baignoire et chaise bb., tv-dvd, m-o., max: 410E tc/sem. en sais. 065-31.62.81-0498-86.85.08. (V46353)

La Panne, appt., 2ch., 5p., face Esplanade, gar. tv, liv., pas d'animaux. 04-227.33.99. (V46365)

Middelkerke, face mer, appart. 4p., 1ch., animaux non-admis, sem. ou quinz., libre à pd: 2/07. 0496-51.73.39. (V46386)

Rochehaut, appart. 4 à 8p. et studio ds. ferme, tt. conf., jard., vue Semois, w-e., sem. 061-46.40.35 - www.lafontaine.be (V46378)

De Panne centre, grd appt., 2ch., pas d'animaux, du 3 au 9/07 et du 7 au 13/08: 322 EUR + ch., du 13 au 20/08 et du 20 au 27/08: 375 EUR + ch. 0494-35.37.78. (V46377)

Ostende, digue de mer, très grd. studio 60m2, 4/5p., tt.conf., park. aisé à proximité, cuis. équip. séparée, w-e, sem., qz. 081-51.25.43 - 0479-89.12.48. (V46376)

Stene (Ostende), ancienne mais. de pêcheur à l., qz. ou mois, 4p. max., tt. conf., prix selon sais. 0479-59.65.66. (V46340)

Middelkerke, digue, magnifique appart. super équip., propre, parfaite, 2ch., gar., radio/ tv + dvd., libre en juin et sept. 0477-72.87.73. (V46385)

Mariakerke - Ostende, studio neuf, tt. conf., calme, coin à dormir séparé, terr., vue mer latérale, 20m de la digue, pas d'animaux. 065-84.13.27. (V46393)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-649.17.85. (V46399)

Westende-digue, appart. 1ch., complexe luxueux, pisc., gar., w-e, jour, sem., qz. 069-21.28.45 - 0496-91.36.01. (V46350)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratique, phot/dem.: fanfan-bruyere@live.fr - 0479-91.52.86. (V46349)

Westende, digue, appt. 5p., 6e ét., asc., liv. (div. lit), sup. vue mer, tv., 1ch. (3), liv., wc, cuis., gar., ps d'animaux. 0477-57.13.63. (V46359)

Coxyde, St. Idesb. 50m de la digue, appart. 2ch., 6p., liv. exp. S/SO, sdb., wc sép., cuis.ég., tt. conf., 1er ét., asc., gar. priv., sem., qz. ou mois. 0496-52.19.03. (V46356)

Coxyde, appt. mod., 50m centre, 2ch., 4/6p., parf. ég., sdb., wc, cuis., liv., tv, balc., asc., pl. vélo, we-sem - qz-mois. 0495-57.83.14. (V46077)

La Panne, appt. 4p., au centre, 50m de la mer, tv, asc., terr., à pd. 170 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V46346)

Longfaye, calme hameau Hutes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes rurales 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V45658)

Coxyde, bel appt. vue mer, 2ch., tv., m.o., prix interr., sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V46335)

Coxyde, digue, côt. soleil, appt. magnif., vue/mer, spac. 6/8 p., conf., 2sdb., juin-août-sept./sem. ou qz. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V46320)

Appart. tt. conf., Esplanade La Panne, résid. 't Zand, 4p. + garage + terrasse, vue sur mer, au calme. 056-55.73.23 - 0477-06.54.40. (V46332)

Blankenberge cent., studio 2-3p., grd liv. av. kitchenette et div-lit, ch.sép., sdd. et wc, 1e ét. pt. imm., calme, juin: 250E/s., juill/août: 300E/s. sophie05@live.be - 0479-76.22.34 soir. (V46324)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. ég., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, internet, w-e - sem-qz... 0475-58.65.63 - www.kpimmo.com (V45289)

Middelkerke, digue, appt. lux. 130m2, 8p., 3ch., sdb., sdd., 2 wc, cuis. sup. ég., gar., w-e, sem., qz. 080-67.94.02 - http://users.skynet.be/vacances-mer (V46292)

Middelkerke, studio de stand., 4p. avec coin à dormir, 100m digue, proche ts. comm., n-fum., animaux n-admis 325E/sem. ttc. 067-33.29.58 apd 19h - www.bouldauduc.be/middelkerke (V46319)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos, prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46333)

La Panne, appt., à l., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V45755)

Koxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv., 1e ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h. (V45556)

Middelkerke, spacieux lux. studio, 4p., digue sup. vue mer/dunes, tt. conf., cuis. sup. ég., 6e ét., asc., tv., libre ttes. pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V46259)

Ostende, Mar., à l., w-e, sem., ms., studio, 4p., tt. conf., digue vue côté soleil, luxueux. 059-80.89.44 - 0478-44.74.18. (V45657)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcons pl. sud, w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

Coxyde, grd. rez. 8p., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), juin/sept: 300E/sem. 0479-49.86.11. (V45663)

Coxyde, appart. lux., parf. ég., 2ch., l-v, tv, wifi, balcon, calme, proche mer - www.dadoumont.be - 0478-65.22.80 (V45674)

Ard. Prox La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V45747)

La Panne, calme, vue mer, appt. 4p., 1ch., sdb., cuis. ég., tv, 2 terr., park., 55 EUR/nuit, cond. spéc. longue pér., pas d'animaux. 0477-86.09.83. (V45880)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. ég., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit. et pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.giteleilleul.be (V45896)

Ardennes, rég. Chimay, frontière française, gîtes tt. conf., indépendants, 19p. et 9/11p., documentation gratuite. 060-37.73.89. (V45916)

La Panne, face mer, appt., 2ch., tt. conf., très lum., gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V45731)

La Gleize, chalet-studio, jard., pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, endr. calme, 1 ou 2p., loc./sem., de juin à oct. inclus, pas d'animaux. 080-78.57.47. (V46009)

La Panne, Westhoek, duplex, calme, 3ch., 3/7p., 115m2, terr.sud, vue dunes, gar. 02-242.39.67 - 0473-34.99.43. (V46033)

Middelkerke, appt. réc., tt. conf., 1er ét., 4p., ds dom. verd., au calme, à 200m mer, park. poss., pas d'animaux, w-e-sem-qz. Selon poss. 069-44.15.78 - 0472-42.53.46. (V46338)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR., 2n. + déj., 2 personnes, loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

# Villégiature (France)

Prov. ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-piéd, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. dégrés. h-s., location toute l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. (V45893)

Drom. Provençale, mais. tt. conf. jusqu'à 8p., pisc. priv., 3ch., village perché, vue, calme, nature - www.sc.arch@skynet.be - 0499-11.40.08 soir. (V46382)

Héralut - Grau d'Agde (5' du Cap d'Agde), mais. 2ch., 4-6p., tt. conf., quart. résid., tr. calme, cour av. et arr. park. priv., comm. à prox., 1km de la plage. 081-51.25.43 - 0479-89.12.48. (V46375)

Gard-pd., Cévennes, 45 min. mer, appt. 5p., tt. conf., équip. bb., pisc. clôt., bbq., 600 EUR/sem. - www.gitelatrincaude.com 0033-06.78.06.54.85 - 0033-06.50.29.46.46 (V46322)

Provence, Mt-Ventoux, villa max. 8p., pisc. priv., prix spécial sénior à pd sept., animaux admis. - http://users.skynet.be/fb261745/index.html - 0473-56.12.90 ap 19h (V46402)

Gard, Uzès, villa 4-6p., 2ch., liv., sdb., cuis., gar., jard., 275 à 475 EUR/sem. selon saisons. 04-362.86.03. (V46294)

Roquebrune, Cap Martin, Menton, à ttes pér., studio, tt.conf., SO, grde. terr., belle vue mont., bord de mer, tv, m.o., photos disp. 085-84.14.30. (V46330)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, mais. 4-6p., 2 ch., jard. + park., dans résid. + pisc. res. 063-22.34.96. (V46331)

Vosges-Alsace, 1130m, sud, appart. \*\*\* fam., 100m2, 8-10p., ttb. ég., 3ch., 2sdb., l-l., l-v., gar., jard.: lac.bianc@hotmail.com (V46348)

Côte d'Azur, Fréjus, appart. à 200m de la plage, tt. conf., 4p., séj., 1ch., sdb., cuis.ég., terr., park. priv., libre du 16 au 31/08, 300 EUR/sem. 02-395.59.39. (V46343)

Côte d'Azur, Var, tjs. du soleil à Bargemon, à l. séparément appart. 4-(6) p. + studio 2p., maison village (resto-pisc.-tennis etc...). 0495-58.12.56. (V45844)

Villeneuve-Loubet, côte d'Azur, 300m plage, quart. rés., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98 - 081-74.53.74. (V46339)

St-Cyprien-plage, Méd., du 26/06 au 17/07, villa tt. conf., 4/6p., ds résid., pisc., tennis, 200m plage et comm. 071-77.45.20. (V46351)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46257)

Barcarès, Pyr. Or., mais. vac., 5p., idéal famille, patio, pelouse, grde. plage 800m, pet. 100m, tt.conf., libre jusque sept. 071-77.44.37 - 071-77.39.39. (V46166)

Montagne, Vallandry, (Les Arcs), alt.1650m, appart. récent, 5 p. liv. tv, balcon sud, ttes. commodités. 0497-44.07.54. (V46178)

Ile d'Oléron, maison 4p., 700m mer, cour clôt., libre jusqu'à sept. 04-286.31.99 - www.moulin-oleron.com (V46302)

Bormes Les Mimosas, mais., 2ch., 4(+2)p., tt. conf., 2 terr., jard. ds parc copr., 1 ha, pisc., 3km plages, juill-août 700/800 EUR/sem. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (V46188)

Lot, Midi-Pyrénées, ensemble de 2 maisons indép. de style, 14p., tt. conf., charme assuré, de juin au 15/7 et 3/09 au 20/10, photos et tarifs/demande par mail: francoise\_rochas@orange.fr (V46347)

Roquebrune, Cap-Martin, appart. 2ch., conf., park., m-l, l-v., à 60m mer, oct.-nov.-déc.-janv. 0478-25.86.19. (V46192)

Ht. Vosges, La Bresse, à l. chalet individuel, 6p., tr. bien équip. + jard., plain pied, w-e/sem., libre sauf 21 au 31/07, 450 EUR/sem., prix inter. hors vac. scol. 0494-47.71.98. (V46308)

Barcarès, 15km Perpign. Médit., villa prov. 5p., 2ch., 2sdb., bbq., plein sud, park./pisc/pétanq., photo/CD/dem., juin/sept: 550E/qz., août: 550E/sem. 0495-20.60.85. (V46207)

Bretagne, Finistère, Plouguerneau, 100m mer et crique, côte nat., sauv., découpée, petites îles, climat contre allergies, coin du homard, tourteaux, mais. à l. 0477-27.65.14. (V46126)

Drôme, mais. vill., pisc., 4-5p., 395 EUR/sem. 0474-70.33.31. (V46368)

Côte d'Opale, Wimereux, calme, à l., w-e, sem., mais. 2ch., 4/6p., 300m de la plage, neuf, l-v., séchoir. www.lasdunas.eu - mail: info@opaledunas-net - 0486-42.65.86. (V46366)

Nîmes, 40 min. de la mer, villa 3ch., tt. conf., pisc. pr. calme. 087-44.61.56 - 0498-39.87.44. (V46261)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appt., 2/4p., tt. conf., terr., 1ch., sdb., clim. tv, gce, pisc., proche plage et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V46273)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, maison 4/6p., 2ch., ds. rés. + pisc. www.bastide56uzes.net - 0496-12.06.46. (V46282)

Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac., 4/6p., tt. conf., jard. clôt., libre jusque sept. 02-375.13.17. (V46285)

Bord Médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdc., jard., pisc. 04-370.11.12 - infos et photos sur: www.appart.be.cx (V46289)

Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac., 4/6p., tt. conf., jard. clôt., juin à sept. 02-375.13.17. (V46196)

Narbonne-plage, appart. 4p., tt.conf., terr., park. priv., prox. mer et comm. 071-36.74.46. (V46179)

St.-Gervais, Hte. Savoie, appart. de coin, 1er ét., 55m2, 4-5p., balcon, gar., tv, cuis. sép., tt. conf. 068-28.38.95. (V46398)

Provence, Drome, mas, 8-10p., 5ch. + douche, wc priv., pisc. 10x5, calme, conf., liv., mo., 16 au 30/06, fin août-sept. - http://chenesverts-cabanova.fr - 063-22.02.91 (V46400)

Vendée, maison camp., tt. conf., 6p., prox. mer, lac et grd. axes, grd. jard., jeux enfts., vélos. 019-6



## Invitations à la détente

Les mois d'été voient le rythme de nos vies se ralentir un peu. Les journées se sont allongées depuis quelques temps, déjà. La chaleur est propice à plus de langueur. Et du côté du travail, c'est bientôt relâche. Voici venir le moment idéal pour se plonger dans un bon bouquin, pour se laisser bercer par une histoire et se délasser l'esprit.

### Promenade en forêt



Il est aujourd'hui bien fourni le catalogue de l'éditeur Transboréal et de sa collection « Petite philosophie du voyage ». Format poche, jolies thématiques et élégantes couvertures comptent certainement parmi ses atouts. Des opuscules parus récemment, remarquons « *Les vertiges de la forêt. Petite déclaration d'amour aux mousses, aux fougères et aux arbres* » Sous la plume d'un forestier, on s'approche au plus près des arbres, de la vitalité et du calme qu'il dégagent. Refuges du rêveur, présences immuables, cachettes enfantines.

>> **Les vertiges de la forêt** - Rémi Caritey - Ed. Transboréal - coll. Petite philosophie du voyage - 89 p. • 8 EUR.

Autres titres récents : « Le temps du voyage. Petite causerie sur la nonchalance et les vertus de l'étape », de P. Manoukian et « La quête du naturaliste. Petites observations sur la beauté et la diversité du vivant », de B.Fontaine.

### De Christophe Colomb à Tintin

Qu'y a-t-il là-bas, derrière la ligne d'horizon? Les explorateurs ont fait leur cette quête au fil des siècles. Ils ont drainé avec eux des histoires héroïques, bouleversantes, hilarantes. Le philosophe Michel Le Bris les a rassemblés dans un « *dictionnaire amoureux des explorateurs* ». De A à Z, il décrit le parcours de dizaines d'entre eux, réels ou imaginaires. Une brique de quelque 1.000 pages pour les amateurs d'anthologie et de voyages.

>> **Dictionnaire amoureux des explorateurs** - Michel Le Bris - Ed. Plon - 1025 p. • 29,95 EUR.



### Celles qui attendent



Arame et Bougna, Coumba et Daba sont de ces femmes, mères ou sœurs qui attendent sans fin au village des hommes partis tenter leur chance en Europe. Elles gèrent la faim et le manque quotidien, l'attente qui n'en finit pas, les nouvelles qui ne viennent pas et « *s'endorment dans les bras de la solitude* ».

Fatou Diome fait voir dans ce roman l'envers de l'émigration, l'infinie patience et la douleur qui fait bonne figure. Et quand l'homme revient, il n'est pas toujours celui que l'on pense... L'auteure du « *Ventre de l'Atlantique* » signe une fois encore un très beau roman dévoilant la réalité cachée de cet univers féminin si lointain et si proche.

>> **Celles qui attendent** - Fatou Diome - Ed Flammarion - 329 p. • 20 EUR

### Le goût des pépins de pomme

A la mort de Bertha, ses trois filles et sa petite fille se retrouvent dans leur maison de famille, au nord de l'Allemagne. A sa grande surprise, l'une d'entre elle hérite de la maison. Si ce dernière n'envisage d'abord pas de conserver la maison, ses souvenirs vont peu à peu la rattacher au lieu. Chaque pièce, chaque parcelle du jardin font ressurgir l'histoire des trois générations. La nature occupe une place importante dans ce texte où les personnages rappellent l'importance des racines.

>> **Le goût des pépins de pomme** - Katharina Hagen - Ed. Le livre de Poche - 286 p. • 7,30 EUR.



### On ne va pas se quitter comme cela?



Irène, Gabriella, Vincent. Ils se sont rencontrés au cours d'un voyage à Dakar. Irène a très vite aimé Vincent. Il n'a vu que Gabriella. Il l'a épousée. Les deux femmes sont devenues amies. Et, un jour, l'amie d'Irène est morte. Le roman d'Ariane Le Fort commence ce jour-là et remonte le fil du temps : l'amour silencieux, l'amour périlleux, un écart de fidélité, les enfants, les longues conversations, la maladie, les joies et les peines. Un roman sur la vie de tous les jours, si banale, si précieuse pourtant.

>> **On ne va pas se quitter comme cela?** - Ariane Le Fort - Ed. du Seuil - 235 p. • 17 EUR

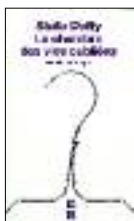
### Le maître de la vigne

Dom Rambert est moine à l'abbaye bénédictine de Saint-Maur. Le vieil homme entré au monastère dans la force de l'âge après une intense expérience intérieure vit depuis lors dans une intolérable aridité spirituelle. Son prieur l'invite à écrire sa vie pour tenter de comprendre l'origine de ce vide qui l'a envahi. L'homme est né en Allemagne en 1921 et est un exceptionnel restaurateur d'œuvres d'art. Il a connu le nazisme, côtoyé et commis le mal le plus extrême. Le suspens est au rendez-vous et les aventures périlleuses sont tant des actions spectaculaires qu'une intime quête de sens.

>> **Le maître de la vigne** - Willy Deweert - Ed. Desclée de Brouwer et Mols - 380 p. • 21,50 EUR



### La chambre des vies oubliées



Après quarante années de service, un homme décide de revendre son pressing. Un jeune Anglais d'origine pakistanaise répond à l'annonce. Pendant une année de transition, ils vont évoluer ensemble dans cette affaire. « *La chambre des vies oubliées* » est l'histoire de la rencontre entre deux hommes bien différents. Un récit rythmé par une multitude de portraits, ceux des clients de passage, à la vie haute en couleur dans ce quartier pauvre du sud de Londres.

>> **La chambre des vies oubliées** - Stella Duffy - Ed. 10-18 - coll. domaine étranger - 380 p. • 9,50 EUR

### Sagesses au quotidien



Au gré des lectures, on peut croiser des « textes refuges », des « textes compagnons ». De la plume d'un philosophe, d'un écrivain, d'un poète..., quelques mots renouvellent notre regard, le transforment. Anne Ducrocq a sélectionné plus de 500 textes et citations à lire au fil des jours, pour ré-enchanter le quotidien, pour percevoir l'éclat du merveilleux derrière la banalité. Elle a sollicité ses contemporains comme Christophe André, Jacques Salomé et Jean-Louis Servan-Schreiber afin de compléter son choix. Ces derniers dévoilent eux-aussi des textes essentiels à leurs yeux. A picorer.

>> **Petite anthologie spirituelle pour réenchanter le quotidien** - Anne Ducrocq - Ed. Albin Michel - 250 p. • 14,60 EUR.

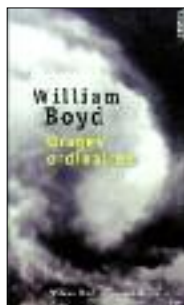
### Cheminer au gré des "lieux-dits"

Olivier Lemire entreprend, à 50 ans, un voyage original. Il partira de la ville nommée « Plaisir », en région parisienne. Et se laissera guider par les noms des lieux pour les étapes suivantes. Tous évoquent ce chemin du bonheur qu'il mène au sens propre comme au sens figuré. Le Corps dans le département de La Manche, L'Espoir en Maine-et-Loire, la Sagesse en Vendée, La Jouissance dans le Gers... : l'aventurier chemine au gré des métaphores. Il raconte les rencontres qui ponctuent son périple, en quête de sens.

>> **L'esprit du chemin. Voyage aux sources du bonheur** - Olivier Lemire - Ed. Transboréal - 291 p. • 19,90 EUR.



### Orages ordinaires



Par un pur hasard, un jeune climatologue spécialiste des ouragans, se retrouve dépouillé en quelques heures: plus de carrière, de réputation, de cartes de crédit, de passeport, de portable, et même de vêtements. Une succession de terrifiantes coïncidences fait de lui l'auteur tout désigné d'un meurtre. Police et tueur à gages lancés à ses trousses, sa seule issue est d'entrer dans la clandestinité. On découvre avec lui la foule invisible des marginaux de Londres. Un suspens soutenu sous la plume de l'auteur britannique, William Boyd, spécialiste du genre.

>> **Orages ordinaires** - William Boyd - Ed. du Seuil (poche) - 498 p. • 8 EUR.

### Le cœur cousu

Dans un village du sud de l'Espagne, une lignée de femmes se transmet depuis la nuit des temps une boîte mystérieuse... Frasquita y découvre des fils et des aiguilles et s'initie à la couture. Plus encore, elle reprise les hommes effilochés. Le lecteur partira en errance avec elle à travers l'Andalousie que les révoltes paysannes mettent à feu et à sang. Il la suivra, elle et sa caravane d'enfants pourvus de dons particuliers. Ce premier roman de Carole Martinez, entre conte et légende, en dit beaucoup sur la vie.

>> **Le cœur cousu** - Carole Martinez - Ed Gallimard (poche) - 440 p. • 8,40 EUR



### La séduction des hommes tristes



Une longue promenade, la nuit, sur une plage du Mexique. Un vieil homme seul, avec quelques animaux improbables. Et, dans la maison, Alegria, sa jeune maîtresse, une belle indigène qui va bientôt le rejoindre. « *La séduction des hommes tristes* » raconte cette promenade qui devrait être semblable à tant d'autres et sera la dernière. Par petites touches, Françoise Lalande fait percevoir la beauté du paysage, la douceur des animaux, la violence des sentiments. Ce roman intense raconte une histoire de chagrin et de mort éclairée de la lumière éclatante et fugitive de l'ultime seconde de leur ultime soirée où le vieil homme et Alegria vont comprendre qu'ils s'aiment.

>> **La séduction des hommes tristes** - Françoise Lalande - Ed. Luce Wilquin - 140 p. • 14 EUR

Ces ouvrages peuvent être commandés par écrit auprès du Service Librairie d'En Marche : 579 chaussée de Haecht, BP 40 à 1031 Bruxelles, fax : 02/246.46.30, e-mail : enmarche@mc.be

Une réduction de 10% sur le prix public est accordée. Frais de port en supplément. Une facture sera jointe au colis.





## Pour une société égalitaire, solidaire et durable

Face à un monde en profonde transformation et face à des défis économiques et sociaux majeurs, les militants du Mouvement ouvrier chrétien (Moc) ont actualisé et réaffirmé leur options fondamentales, lors d'un congrès tenu le 21 mai. Il en ressort un texte qui pose à la fois un regard critique sur notre monde, rappelle nos valeurs-repères et propose des pistes d'engagement pour une société égalitaire, solidaire et durable.

Le modèle de développement de nos sociétés basé sur la croissance permanente, la mondialisation et l'extension des marchés n'a pas empêché l'explosion des inégalités chez nous et dans le monde. Les crises financière, économique, alimentaire, énergétique et environnementale renforcent encore un peu plus ces inégalités. Les écarts de revenus, de situation sociale, de bien-être sont tels qu'ils provoquent à leur tour des déséquilibres entraînant des mesures qui, elles aussi, accentuent encore les effets des crises.

Le niveau de vie moyen en Belgique nous classe dans le top mondial mais derrière cette moyenne de privilégiés se cachent de grandes inégalités : 20% de la population vit dans la précarité et la pauvreté. Sont particulièrement touchés les jeunes peu qualifiés, les retraités avec pour seul revenu une pension de base, les invalides, les femmes seules avec enfants... Et le modèle de compétition qui guide notre société leur laisse peu de chance.

### Pour une société juste et égalitaire

Les sociétés qui atteignent un niveau de développement humain élevé sont celles qui sont construites sur la cohésion sociale et la redistribution des richesses. A contrario, là où les inégalités sont grandes, les indicateurs de bien-être, l'espérance de vie, le niveau d'éducation, la qualité de vie sont moindres. Un Etat social dynamique – hérité de l'Etat Providence – veille à une contribution juste des particuliers, des entreprises et des financiers, empêche la dérégulation meurtrière des marchés, organise des services collectifs accessibles à tous et introduit des mécanismes de répartition du temps du travail. Le MOC plaide pour cette forme d'Etat, pour cette consolidation des acquis sociaux et sociétaux. Au moment où on nous annonce un déficit de 17 milliards d'euros à combler d'ici 2015, des choix politiques difficiles devront être pris, mais ils ne peuvent pas aggraver les inégalités. Au contraire, nous plaçons pour plus d'équité et de solidarité, notre société en sortira grandie et plus humaine.

### Pour un modèle de croissance du bien-être

Nous savons bien que notre modèle de croissance et de consommation permanents conduisent vers une impasse physique et écologique. Notre terre n'est pas infinie. Nous devons modifier nos modes de vie, nos modes de production, nos choix de consommation pour offrir une société solidaire et durable à tous les hommes et les femmes de la terre. Pour y arriver, le Moc demande que les politiques investissent dans des projets qui soutiennent collectivement la transition vers cette société de croissance du

bien-être. La relocalisation de l'économie et de l'agriculture doit être soutenue: une production locale favorise la biodiversité, réduit le coût environnemental du transport et favorise la création des liens. Les initiatives citoyennes innovantes de partage des transports, des espaces et des habitats sont à promouvoir. L'investissement en matière d'isolation et d'énergie verte doit être encouragé solidairement. A côté du produit intérieur brut (PIB), indicateur purement économique et financier, il faut mesurer et publier chaque année un indicateur de développement humain (IDH).

### Pour la démocratie culturelle et la vie associative

Une vraie démocratie se nourrit de l'engagement de ses citoyens. Par la formation, les débats et les échanges d'idées naissent des initiatives citoyennes. Le monde associatif devient ainsi un acteur clé dans la vie économique, sociale et culturelle. Le dynamisme du monde associatif est aussi le garant d'une démocratie participative et vivante. En le soutenant et en le reconnaissant, l'Etat donne de l'espace à la créativité et l'initiative citoyenne.

Par ses différentes composantes, le Moc crée activement de la richesse associative. Avec la

Joc (Jeunesse ouvrière chrétienne) qui fait grandir les jeunes de milieu populaire par l'éducation permanente. Avec les Equipes Populaires qui mobilisent pour l'accès au crédit, au logement, à l'énergie, à des revenus décents. Avec Vie Féminine qui milite inlassablement pour une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Avec la Mutualité

chrétienne qui se bat pour l'accès à la santé et aux soins de qualité pour tous, ici mais aussi dans les pays du Sud – par exemple dans le cadre de la campagne organisée avec l'ONG Solidarité Mondiale sur le thème de la santé pour tous. Avec la CSC qui se bat au quotidien pour la concertation sociale, de meilleures conditions de travail et de nouveaux progrès sociaux.

Avec l'engagement de ces milliers de militantes et militants, le Moc se bat depuis plus de septante ans pour une société plus égalitaire, plus solidaire, plus durable. Ce combat n'est jamais terminé, n'est jamais définitivement gagné. Mais vous pouvez compter sur eux sur ce chemin.

**Forts de leurs convictions politiques, unis par leur solidarité, engagés pour le développement social, les militants du Moc s'engagent aujourd'hui et demain pour une société égalitaire, solidaire et durable.**

## ça se passe

### // Surdité

Le vendredi 10 juin de 20 à 22h, l'APEDAF organise une conférence interactive sur le thème "La fratrie de l'enfant sourd ou malentendant".  
Lieu : 11a, rue Van Eyck - 1050 Bruxelles.  
Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

### // Nord/Sud

Le samedi 11 juin de 9h30 à 17h, le CNCD organise la journée des volontaires 11.11.11 et de lancement de la campagne "Justice climatique". Une occasion pour se saisir des enjeux climatiques Nord/Sud.  
Lieu : CIVA, 55, de l'Ermitage - 1050 Bruxelles.  
Rens. > 02/250.12.57 • www.cncd.be

### // Fête du vent

Le dimanche 12 juin, de 11 à 18h, se déroulera la fête du vent à Mesnil Eglise (Houyet). Au programme : expo et création de cerfs volants géants, atelier mobilité douce, conférences sur l'énergie verte, les coopératives éoliennes, démonstration de véhicules électriques...  
Rens. > 082/64.63.05 • www.vents-houyet.be

### // Des mots et des maux

Le clown Paolo Doss s'associe aux Equipes Populaires pour parler d'exclusion et présenter en juin, dans le Hainaut, son spectacle "Des mots contre les maux. Des espoirs au singulier". Dates : Le 14, à Tournai, le 16, à Chapelle-lez-Herlaimont, le 30, à Dour.  
Rens. > 069/55.92.08 • www.equipespopulaires.be

### // Deuil

Le jeudi 16 juin à 20h, le Centre Maximilien Kolbe organise une conférence: "Paroles de vie face à la mort" par Robert Henckes, chirurgien et médecin en soins palliatifs. Prix : 5 EUR.  
Lieu : 12, rue du Prince - 4800 Verviers.  
Rens. > 087/33.84.22 • www.centremaximilienkolbe.be

### // Administrateur en asbl

Le jeudi 16 juin de 18h30 à 21h30, l'asbl Syneco organise une session d'information sur "Le rôle des administrateurs en asbl". Prix : 43,75 EUR.  
Lieu : Dexia Banque - Passage 44 - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/246.50.30 • www.syneco.be

### // Soins palliatifs

Le jeudi 16 et le lundi 20 juin de 9h30 à 16h, l'asbl Volont'R organise une formation "Accompagner les patients en fin de vie". Prix : 40 EUR.  
Lieu : 43, rue de la Charité - 1210 Bruxelles.  
Rens. > 02/219.15.62 • www.volontr.be

### // Travail et égalité h/f

Le jeudi 16 juin de 9h30 à 12h30, l'asbl SAW-B organise une conférence "L'égalité hommes-femmes au travail : et si ça concernait votre entreprise?".  
Lieu : 19/21, rue Pierreuse - 4000 Liège.  
Rens. et inscr. > 071/53.28.30 • www.saw-b.be

### // Jardin au naturel

Le w-e du 18 au 19 juin, le parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne organise la fête des plantes. Le thème: "Le jardin au naturel".  
Lieu : rue Alice de Donnée - 4260 Fallais-Braives.  
Rens. > 085/71.28.92 • www.burdinale-mehaigne.be

### // Acouphènes

Le samedi 18 juin à 15h, l'asbl Belgique Acouphènes organise une conférence-débat "Acouphènes: thérapies nouvelles?". Prix : 8 EUR.  
Lieu : 1, bd Zoé Drion - 6000 Charleroi.  
Rens. > 04/367.45.65 • www.belgiqueacouphenes.be

### // Coût à l'hôpital

Le lundi 20 juin de 10 à 12h, Solidarités nouvelles Bruxelles organise une rencontre sur le thème "Bien comprendre le formulaire d'admission à l'hôpital et la facture d'hospitalisation".  
Lieu : 4 rue de la Porte Rouge - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/512.76.68 • www.snbru.be

### // Visites de Laeken

Le dimanche 19 juin à 14h15, l'asbl Laeken Découverte organise une visite guidée: "Le cimetière de Laeken et ses deux églises". Prix : 3 EUR.  
Rens. > 0479/39.77.15 • www.laekendecouverte.be

### // Jardins liégeois

Le dimanche 19 juin, l'Office du tourisme de Liège organise des promenades intitulées "Jardins et coins secrets" en plein cœur de la ville à travers les sites du Publémont et des Coteaux de la Citadelle.  
Prix : 4 EUR. Réservation indispensable.  
Rens. > 04/221.92.21.

### // Concert caritatif

Le samedi 18 juin à 20h, l'asbl Da Capo 2000 organise un concert "Viva la musica" au profit du Silex, association qui organise des activités pour personnes en situation de handicap mental. Au programme : Händel, gospels... Prix : 20 EUR.  
Lieu : Eglise St Pierre, Parvis St-Pierre - 1150 BXL  
Rens. > 02/353.18.40 • www.dacapo2000.net

### // Vieillesse

Le mardi 21 juin de 12 à 14h, l'Observatoire de la santé du Hainaut organise une conférence "Penser les vieillesse". Objectif: s'éloigner des considérations alarmistes sur la vieillesse pour la percevoir dans sa dynamique et sa variété.  
Lieu : 1, rue St-Antoine - 7021 Havré.  
Rens. > 065/87.96.25 • http://observatoiresante.hainaut.be

### // Des aînés engagés

Le 24 juin à 13h, l'UCP, mouvement social des aînés, organise une rencontre sur le thème "Pas de retraite pour l'engagement". Y seront abordés : le rôle des mouvements associatifs, en particulier d'aînés, dans la sphère publique, l'engagement citoyen et volontaire des aînés.  
Lieu : Aéroport - Chaussée de Haecht 579 - 1030 BXL.  
Rens. > 02/246.46.73 • www.ucp-asbl.be

### // Paysage urbain

Jusqu'au 29 juin, les Halles St-Géry présentent l'expo "Bruxelles Urbanitude", des photos du paysage urbain bruxellois par Alain Trellu, accompagnées des textes d'auteurs belges. Entrée libre.  
Lieu : 23, place St-Géry - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/502.44.24 • www.hallessaintgery.be

### // Travail social et formation

Du 30 juin au 2 juillet, le Réseau européen de formation universitaire en travail social organise un colloque sur le thème "Les enjeux de la formation tout au long de la vie pour l'intervention sociale: promotion sociale et citoyenne ou gestion de l'employabilité?".  
Lieu : 1, bd Roullier - 6000 Charleroi.  
Rens. > 071/44.72.23 • www.refuts.eu

### // Langue des signes

Du 25 au 29 juillet et du 22 au 26 août, l'asbl Passe Muraille organise un stage en langue des signes pour les personnes à partir de 15 ans. Aucun prérequis n'est nécessaire. Prix : 170 EUR.  
Rens. > 065/77.03.70 • www.passe-muraille.be

### // Opération Villages roumains

Du 24 juillet au 6 août, l'OVR internationale propose de découvrir, au rythme d'un pédalier, le Nord-est de la Roumanie. Les kilomètres sont sponsorisés au bénéfice de projets de gestion de l'eau dans des villages démunis de Roumanie, Moldavie...  
Rens. > 0479/47.42.42 • www.villagesroumains.be

### // Histoire militaire

Jusqu'au 4 septembre, l'Ambassade d'Allemagne présente, au Musée royal de l'Armée, l'exposition "1945-2002. Des soldats belges en Allemagne".  
Lieu : 3, Parc du cinquantenaire - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/737.78.11 • www.klm-mra.be